

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2002 D 00784
Numéro SIREN : 429 870 603
Nom ou dénomination : SOCIETE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt 2442

Comptes consolidés exercice clos le 31/12/2021

| Bilan consolidé | | | |
|--|------------|----------------|----------------|
| Actif | Note n° | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Montants en milliers d'euros | | | |
| Immobilisations incorporelles | 4.1 & 4.2 | 164 876 | 155 545 |
| <i>dont écart d'acquisition</i> | | 135 210 | 129 990 |
| Immobilisations corporelles | 4.3 | 101 844 | 107 312 |
| Immobilisations financières | 4.4 | 116 662 | 93 604 |
| Total actif immobilisé | | 383 381 | 356 459 |
| Stocks et en-cours | 4.5 | 8 845 | 8 033 |
| Clients et comptes rattachés | 4.6 | 73 618 | 70 880 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 4.7 | 40 071 | 46 652 |
| Disponibilités et VMP | 4.8 | 134 464 | 136 022 |
| Total actif circulant | | 256 998 | 261 586 |
| Total actif | | 640 379 | 618 044 |
| Passif | Note n° | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Capital | | 7 038 | 7 038 |
| Primes | | 0 | 0 |
| Réserves consolidées | | 216 345 | 217 389 |
| Résultat consolidé | | 10 350 | -1 045 |
| Autres (écarts de conversion) | | | |
| Capitaux propres (part du groupe) | | 233 733 | 223 383 |
| Intérêts minoritaires | | 52 210 | 45 218 |
| Capitaux propres totaux : | | 285 943 | 268 601 |
| Provisions pour risques et charges | 4.9 | 38 336 | 37 677 |
| Emprunts et dettes financières | 4.10 | 89 030 | 82 108 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4.11 | 59 348 | 58 468 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 4.12 | 167 722 | 171 191 |
| Total des dettes | | 316 100 | 311 766 |
| Total passif | | 640 379 | 618 044 |

GROUPE SIPA

Montants en milliers d'euros

| Compte de résultat consolidé | | | |
|---|-----|-----------------|-----------------|
| Compte de résultat | | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Chiffre d'affaires | 5.1 | 537 010 | 512 291 |
| Autres produits d'exploitation | 5.2 | 13 648 | 13 910 |
| Total des produits d'exploitation | | 550 658 | 526 201 |
| Achats consommés matières et marchandises | | -24 671 | -26 435 |
| Autres achats et charges externes | | -230 108 | -218 273 |
| Charges de personnel | 5.3 | -257 628 | -241 308 |
| Impôts et taxes | | -9 321 | -9 259 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 5.4 | -27 611 | -24 979 |
| Autres charges d'exploitation | | -3 963 | -4 043 |
| Total des charges d'exploitation | | -553 302 | -524 297 |
| Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition | | -2 644 | 1 904 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | | -2 500 | -2 080 |
| Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition | | -5 144 | -176 |
| Charges et produits financiers | 5.5 | 15 574 | -2 111 |
| Charges et Produits exceptionnels | 5.6 | 15 722 | 1 650 |
| Impôt sur le bénéfice | 6 | -944 | -1 826 |
| Résultat net des entreprises intégrées | | 25 206 | -2 463 |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence | | 0 | 0 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 25 206 | -2 463 |
| Intérêts minoritaires | | 14 856 | -1 418 |
| Résultat net (Part du Groupe) | | 10 350 | -1 045 |
| Résultat net par action* (en euros) | | 0,13 | -0,01 |

* nombre d'actions composant le capital social :

81 327 000

81 327 000

Groupe SIPA

| Etat consolidé des flux de trésorerie | | |
|---|----------------|----------------|
| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 25 206 | -2 463 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou l'activité | | |
| +/- Elimination des amortissements et des provisions | 28 671 | 29 556 |
| +/- Elimination de la variation des impôts différés | -4 029 | -1 135 |
| -/+ plus et moins values de cessions | -16 364 | -827 |
| - Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | | |
| Dividendes reçues des titres mises en équivalence | 0 | 0 |
| Capacité d'autofinancement | 33 484 | 25 131 |
| <i>Variations des intérêts courus</i> | | |
| <i>Variations des stocks</i> | | |
| <i>Variations des créances d'exploitation</i> | -800 | 667 |
| <i>Variations des autres créances</i> | 6 474 | 9 903 |
| <i>Variations des autres créances</i> | -933 | 6 637 |
| <i>Variations des dettes d'exploitation</i> | 1 184 | -5 258 |
| <i>Variations des autres dettes</i> | 301 | 3 344 |
| <i>Charges et produits constatés d'avance</i> | -1 275 | -442 |
| <i>Pertes et gains de change</i> | | |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 4 952 | 14 851 |
| Flux net de trésorerie lié à l'activité | 38 435 | 39 982 |
| +/- incidence des variations de périmètre | -12 889 | -1 282 |
| - décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles | -14 073 | -14 632 |
| - décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles | -12 248 | -17 327 |
| décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières | -24 109 | -15 245 |
| + encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 642 | 1 519 |
| + encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières | 19 035 | 15 075 |
| variation des prêts et avances consentis | -2 201 | -571 |
| +/- autres flux liés aux opérations d'investissement | -1 | 0 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement | -45 844 | -32 464 |
| augmentation de capital souscrite par les actionnaires de la société mère | 89 | 0 |
| augmentation de capital souscrite par les minoritaires des sociétés intégrées | 0 | 0 |
| acquisition nette d'actions propres | 0 | 0 |
| + subventions d'investissement encaissées | 1 274 | 344 |
| - dividendes payés aux actionnaires du groupe | 2 | 1 |
| - dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle | -1 157 | -483 |
| + encaissements liés aux nouveaux emprunts | 29 110 | 17 593 |
| - remboursement d'emprunts (y compris contrats de location-financement) | -16 195 | -7 392 |
| +/- Variation net du concours bancaire | 0 | 0 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 13 124 | 10 063 |
| Incidence variation des changement de principe comptable | -1 334 | |
| Incidence de la variation des taux de change | | |
| Variation de la trésorerie | 4 381 | 17 580 |
| Trésorerie à l'ouverture | 114 037 | 96 457 |
| Trésorerie à la clôture | 118 418 | 114 037 |
| contrôle | 4 381 | 17 580 |

0

Analyse des variations de périmètre

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|------------|------------|
| Trésorerie acquise / entrée de périmètre | 830 | |
| Variation trésorerie / sortie de périmètre | -39 | -120 |
| Investissement en titres consolidés | -13 698 | -620 |
| Cession de titres consolidés | 18 | -71 |
| Incidence des apports fusions | | -471 |
| Incidence des variations de périmètre | -12 889 | -1 282 |

| Etat consolidé des variations des capitaux propres | | | | | | |
|---|--------------|----------------------|------------------------|---|---|----------------|
| Montants en milliers d'euros | Capital | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Attribuable aux actionnaires de la sté mère | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | TOTAL |
| Situation à la clôture de l'exercice déc-19 | 7 038 | 212 340 | 5 049 | 224 427 | 48 579 | 273 006 |
| Affectation du résultat 2019 | | 5 049 | -5 049 | | | 0 |
| Dividendes versés | | | | 0 | -488 | -488 |
| Variation de périmètre et divers | | | | 1 | -1 455 | -1 454 |
| <hr/> | | | | | | |
| <i>Résultat de l'exercice 2020</i> | | | -1 045 | -1 045 | -1 418 | -2 463 |
| <hr/> | | | | | | |
| Situation à la clôture de l'exercice déc-20 | 7 038 | 217 390 | -1 045 | 223 383 | 45 218 | 268 601 |
| Affectation du résultat 2020 | | -1 045 | 1 045 | | | 0 |
| Dividendes versés | | | | | -1 403 | -1 403 |
| Variation de périmètre et divers | | | | | -6 461 | -6 461 |
| <hr/> | | | | | | |
| <i>Résultat de l'exercice 2021</i> | | | 10 350 | 10 350 | 14 856 | 25 206 |
| <hr/> | | | | | | |
| Situation à la clôture de l'exercice déc-21 | 7 038 | 216 345 | 10 350 | 233 733 | 52 210 | 285 943 |

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. Faits majeurs de l'exercice et faits postérieurs à l'exercice

- 1.1 Faits majeurs
- 1.2 Faits postérieurs à la clôture

2. Activité(s) et périmètre

- 2.1. Entités consolidées
- 2.2. Entités exclues du périmètre de consolidation
- 2.3. Variations de périmètre
- 2.4. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture
- 2.5. Changements de méthodes de consolidation

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

- 3.1. Référentiel comptable
- 3.2. Modalités de consolidation
 - 3.2.1. Méthodes de consolidation
 - 3.2.2. Elimination des opérations intragroupes
 - 3.2.3. Ecarts d'acquisition
 - 3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition
 - 3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs
 - 3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées
- 3.3. Méthodes et règles d'évaluation
 - 3.3.1. Immobilisations incorporelles
 - 3.3.1.1. Evaluation des immobilisations incorporelles
 - 3.3.1.2. Fonds commercial
 - 3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles
 - 3.3.2. Immobilisations corporelles
 - 3.3.3. Contrats de location-financement
 - 3.3.4. Immobilisations financières
 - 3.3.5. Stocks et travaux en-cours
 - 3.3.6. Créances et dettes
 - 3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement
 - 3.3.8. Impôts sur les bénéfices
 - 3.3.9. Provisions pour risques et charges
 - 3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés
 - 3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation
 - 3.3.12. Résultats par action

4. Notes sur les postes du bilan

- 4.1. Ecarts d'acquisition
- 4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)
 - 4.2.1. Frais de recherche et développement

- 4.2.2. Fonds de commerce
- 4.2.3. Frais d'établissement
- 4.3. Immobilisations corporelles
- 4.4. Immobilisations financières
- 4.5. Stocks et en-cours
- 4.6. Clients et comptes rattachés
- 4.7. Autres créances et comptes de régularisation
- 4.8. Détail des postes valeurs mobilières de placement et disponibilités
- 4.9. Provisions pour risques et charges
- 4.10. Emprunts et dettes financières
- 4.10.1 Nature et échéances des emprunts et dettes financières
- 4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières
- 4.11. Fournisseurs et comptes rattachés
- 4.12. Autres dettes et comptes de régularisation

5. Postes du comptes de résultat

- 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires
- 5.2. Autres produits d'exploitation
- 5.3. Charges de personnel
- 5.4. Dotations aux amortissements et provisions
- 5.5. Résultat financier
- 5.6. Résultat exceptionnel

6. Impôt sur les sociétés

- 6.1. Ventilation de l'imposition par nature
- 6.2. Preuve d'impôt

7. Autres informations

- 7.1. Engagements hors bilan
 - 7.1.1. Engagements donnés
 - 7.1.2. Engagements reçus
 - 7.1.3. Autres engagements
- 7.2. Effectif moyen

8. Parties liées

- 8.1. Transactions
- 8.2. Dirigeants

1- Faits majeurs et faits postérieurs à l'exercice

Sipa est une société civile de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées "le Groupe" ou le "groupe Sipa Ouest-France". Le siège social de la société est situé à Rennes.

Le groupe Sipa Ouest-France est un acteur global de la communication de proximité qui structure son offre autour de nombreux supports et services de communication

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Au niveau du sous groupe Sofiouest

Le groupe SOFIOUEST a réalisé de nouveaux investissements ainsi que des réinvestissements et a cédé des participations.

Innovation

Investissement et réinvestissement

SOFIOUEST a investi ou réinvesti dans :

- Le FCPI WEST WEB VALLEY 2 pour 1 500 K€
- BRUCE pour 1 083 K€ (augmentation de capital) et 500 K€ (compte courant d'associés)
- CLEVERCONNECT pour 2 500 K€
- KLAXOON pour 853 K€
- WANDERCRAFT pour 800 K€
- ANAXAGO HOLDING pour 2 500 K€

Opération D-AIM / SPLIO

Dans le courant du premier semestre, SOFIOUEST a procédé à un rachat de titres dans D-AIM à hauteur de 700 K€.

Sur le second semestre, dans le cadre du rapprochement entre les sociétés D-AIM et SPLIO, SOFIOUEST a apporté à Une plus-value en sursis d'imposition de 5 482 K€ a été comptabilisée à l'occasion de cette opération d'apport. SOFIOUEST a participé simultanément à une augmentation de capital pour 1 631 K€ et à un achat de titres pour 314

Cession de titres et remboursement de fonds.

SOFIOUEST a cédé ses titres LENGOW pour 3 524 K€. Ces titres étaient inscrits au bilan pour une valeur de 2 043 K€ dont 43 K€ de frais d'acquisition. Cette opération a permis de dégager une plus-value de 1 481 K€.

SOFIOUEST a également cédé ses titres SELLSY pour 12 184 K€ pour une valeur inscrite au bilan pour 2 737 K€ dont 86 K€ de frais d'acquisition. Cette cession a dégagé une plus-value de 9 446 K€.

Les fonds WEST WEB VALLEY 1 et RING ont par ailleurs procédé à un premier remboursement partiel du montant de la souscription pour respectivement 149 K€ et 120 K€.

Après prise en compte de l'ensemble de ces opérations, les frais d'acquisition immobilisés à l'actif du bilan ont augmenté de 381 K€.

Capital développement

Investissement et réinvestissement

SOFIOUEST a investi ou réinvesti dans :

- RECIF TECHNOLOGIES pour 1 912 K€ en actions et 476 K€ en obligations convertibles
- Le FCPI ALBACAP pour 3 000 K€
- La société GENE CAPITAL pour 3 000 K€

Cession de titres et remboursement de fonds.

Le fond ENTREPRENEURS et OPPORTUNITES a par ailleurs procédé à un premier remboursement partiel du montant de la souscription pour 212 K€.

Immobilier

Investissement et réinvestissement

- Investissement dans le FCPR Anaxago Society 2021 pour 2 541 K€
- Les obligations City Mall ont été remboursées pour 2 000 K€

SOFIOUEST et Socimmo ont vendu plusieurs de leurs locaux à Ouest-France pour respectivement 3 545 K€ et 730 K€ et ont participé aux frais liés à la vente pour 118 K€ et 26 K€.

Socimmo a pris une participation de 7 K€ au capital de la SCI les Muriers et mis en place un compte courant de 1 673 K€. Les frais d'acquisition immobilisés sont de 241K.

Socimmo a également pris une participation au capital de la SCI Les Poiriers pour 3K€.

SOFIOUEST a cédé l'intégralité des titres Société Générale pour 494 K€. Cette opération a dégagé une moins-value de 6K€.

Socimmo a cédé l'intégralité des titres METROPOLE TELEVISION dégageant ainsi une plus-value brute de 15 490 K€.

SPIR COMMUNICATION

Dans le cadre de l'offre publique d'achat suivie d'un retrait obligatoire effectué en 2021, la société SOFIOUEST a acheté 1 323 625 actions Spir Communication pour la somme de 6 617 K€ et détient désormais 100% des titres Spir Communication.

Le Conseil d'Administration de SPIR COMMUNICATION a décidé la tenue d'une AGE le 26 février qui a voté favorablement en vue de :

réduire le capital social de la SPIR COMMUNICATION d'un montant de 23 574 312,32 euros, pour le ramener de 23 933 312 euros à 358 999,68 euros par réduction de la valeur nominale des actions de 4 euros à 0,06 euro (réduction du capital non motivée par des pertes)

-transformer la Société en société par actions simplifiée.

Contrôle fiscal

Le 25 février 2021, Spir Communication a reçu la proposition de rectification à la suite du contrôle fiscal portant sur la période du 01/01/2015 au 31/12/2019. Il en a résulté un redressement global de 120 K€ portant sur la TVA sur les honoraires.

La provision pour risque de 182 K€ constatée en 2020 a fait l'objet d'une reprise en intégralité.

Enfin, la crise sanitaire liée au Covid 19 n'a pas eu d'impact direct sur l'activité du Groupe SOFIOUEST.

A l'instar de 2020, les participations ont dans l'ensemble fait preuve d'une grande résilience.

Au niveau du sous groupe Publihebdos

Sur le plan social

- Une situation sanitaire toujours compliquée avec l'arrivée de nouveaux variants au Covid avec pour conséquence, la généralisation du télétravail quand cela était possible et une activité commerciale perturbée ;
- La mise au chômage partiel pendant la période de confinement décrétée par le gouvernement pour le personnel ne pouvant pas télétravailler. Ce dispositif a par la suite été étendu aux « gardes d'enfants » ;
- Le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à une partie des salariés ;
- Le déclenchement au titre de l'exercice 2021 de l'accord d'intéressement sur l'UES Publihebdos, après une année blanche en raison de la baisse des résultats en 2020 liée à la crise sanitaire.

Sur le plan éditorial

- L'augmentation du prix du journal de 30 hebdomadaires en janvier 2021 pour les ventes en kiosque et de 27 hebdomadaires en juillet 2021 pour les abonnements ;
- Le changement de la politique de consentement des cookies et arrivée de nouveaux algorithmes qui pèsent sur nos audiences ;
- La progression de la plateforme actu.fr moins forte qu'en 2020 avec 77,8 millions de visites en 2021 (contre 75,7 en 2020) ;
- L'habilitation de la plateforme « Actu.fr » pour faire paraître les annonces légales sur 67 départements (SPEL).

Sur le plan juridique et fiscal

- La transmission Universelle du Patrimoine de la Société SN Chronique Editions à la Société Publihebdos avec effet rétroactif au
- La transmission Universelle du Patrimoine de la Société Editeur Libre à la Société Publihebdos avec effet rétroactif au 1er
- La prise en location-gérance, par la société Publihebdos, du fonds de commerce « LIBERTE BONHOMME LIBRE » à la société
- Le contrôle fiscal des sociétés Publihebdos et Hebdos Communication sur les périodes 2018 à 2021.

Sur le plan technique et industriel

- L'arrêt de l'impression d'un client extérieur ;
- Deux augmentations significatives du prix du papier.

Autres faits significatifs

- La distribution par la société Publihebdos de 1,02 M€ de dividendes ;
- La signature de la vente par Publihebdos d'un immeuble à Domfront ;
- La signature de la vente par Publihebdos de locaux à Falaise ;

- Le déblocage de l'emprunt de 1 M€ souscrit en 2020 pour le financement de nos investissements courants ;
- La souscription d'un emprunt de 4 M€ pour financer le nouveau siège social de Publihebdo ;
- La constitution d'une provision pour dépréciation des fonds de commerce de 2.500 K€.

Au niveau du sous groupe OF-ADDITI

- La société Ouest-France

La crise sanitaire s'est poursuivie et a impacté notre activité en ralentissant en particulier la reconquête de nos recettes publicitaires.

La progression globale de nos produits d'exploitation n'a pas permis, en raison de la hausse des charges, de dégager un excédent

La baisse récurrente de la diffusion papier a amené le groupe SIPA :

- d'une part à repenser une nouvelle organisation industrielle avec la fermeture du centre d'impression d'Angers (appartenant au
- d'autre part de s'associer au plan de sortie à la filière Presse proposé par l'Etat en 2021 incitant à un vaste programme de

Par ailleurs se profile une réforme en profondeur de l'aide au portage proposée par la DGMIC qui pourrait à terme générer des

Enfin la discussion sur les droits voisins a beaucoup progressé avec la finalisation d'un accord avec Facebook mais encore beaucoup

A noter par ailleurs pour la société Ouest-France

- La clôture du litige sur le contrôle URSSAF de 2012 que nous avons intégralement réglé.
- Le déménagement de tous les services occupant la Tour de Chantepie transférés pour une durée minimum de 16 mois dans les
- Le début des travaux de rénovation de la Tour de Chantepie.
- La dénonciation du contrat de fournitures du TV Magazine avec le Figaro avec le lancement d'un supplément alternatif en
- La baisse de nos audiences numériques, en raison de l'évolution des algorithmes de Google et d'une modification des habitudes
- La progression de nos ventes numériques (diffusion + 29%, publicité + 33%).
- Les premières tendances inflationnistes sur le papier et le prix des matières premières qui se sont traduites dans nos comptes
- La régularisation des taux de cotisations retraite au titre des exercices 2019 et 2020, en raison d'une insuffisance de provision sur

- Le sous-groupe Additi

L'année 2021 a vu une reprise de l'activité, même si le confinement du mois d'avril a ralenti la reprise sur le 2^{ème} trimestre, toutes

Les changements de périmètre de consolidation ont un impact net sur le chiffre d'affaires de + 1 306 K€ :

- ✓ La société Précontact a été cédée à la Société La Fonderie le 12 mai 2021 : - 906 K€
- ✓ La société OFM a acquis la société Octéa le 14 juin 2021 : + 2 212 K€

Le résultat d'exploitation des comptes consolidés d'Additi est en forte hausse de +2.6 M€ sans pour autant atteindre les niveaux

- ✓ Pole Radio +1.3 M€
- ✓ Medialex +1 M€
- ✓ Affiouest + 0.5 M€

La partie Additi Média est en baisse de -1.1 M€ en raison de Precom qui, dans son rôle de société de moyen du Groupe Additi,

Pour toutes les sociétés du groupe, les charges de personnel de 2021 sont en progression par rapport à 2020, en raison du chômage

GROUPE SIPA - OUEST-France

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Au niveau du sous groupe Sofiouest

Entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes intervenue le 30 mars 2022, le Groupe

- A réinvesti dans trois de ses participations (UPFACTOR – 120 K€, CLEVERCONNECT – 500k€ et BRUCE – 500 K€) ;
- Est engagé dans quatre nouveaux projets d'investissement pour un montant global de
- Prévoit la cession de la majorité de ses actifs immobiliers historiques non stratégiques.

Les évènements se déroulant en Ukraine depuis le 24 février 2022 n'ont pour le moment pas

Au niveau du sous groupe Publihebdo

- Forte pression inflationniste renforcée par la crise ukrainienne avec un impact très élevé sur les prix des matières premières et en particulier du papier ;
- Pression inflationniste également sur les négociations salariales de début d'année ;
- Le développement des audiences de la plateforme « Actu.fr » se poursuit

Au niveau du sous groupe Courrier de L'Ouest

Projet industriel du Groupe Sipa Ouest-France :

Le 29 avril 2021, les directions des quotidiens Ouest-France, Courrier de l'Ouest et Maine Libre ont présenté à leur CSE respectif un projet commun d'évolution de leurs moyens industriels afin de les adapter à leurs perspectives commerciales et aux besoins de leurs lecteurs et de leurs annonceurs.

A partir du 1er janvier 2024, la production des 800 000 exemplaires des quotidiens concernés, appartenant au Groupe Sipa Ouest-France, serait réalisée sur deux sites : Rennes-Chantepie et Nantes-La Chevrolière, dotés de 5 rotatives modernisées, dont 4 disposeraient de 40 pages couleur.

Deux anciennes rotatives de Ouest-France seraient arrêtées : l'une à Rennes, l'autre à Nantes. La rotative du Courrier de l'Ouest, plus récente, actuellement implantée à Angers serait déplacée à Nantes. Au total, les effectifs affectés aux activités industrielles de ces journaux passeraient de 256 à 176 salariés.

Au plan social, les directions se sont appuyées sur le Plan Filière de la presse, convention tripartite Etat-Syndicats-Editeurs, signée à l'été 2021, pour négocier avec les partenaires sociaux les conditions sociales de ce projet. Chaque salarié impacté se verrait proposer des postes de reclassement.

Les conditions d'accompagnement vers une mutation au sein du Groupe ou vers un départ, comme prévu dans le Plan Filière, ont été négociées fin 2021, début 2022.

Le projet concerne l'ensemble de l'effectif de l'industrie du Courrier de l'Ouest soit 46 personnes. 23 sont éligibles aux départs envisageables dans le Plan Filière et se verraient notifier un licenciement économique au plus tard le 31 décembre 2022. L'autre moitié de l'effectif aurait la possibilité de poursuivre son activité professionnelle au sein d'Ouest-France (Rennes ou Nantes) sur des postes équivalents à ceux tenus précédemment à Angers.

L'ensemble des conditions de reclassement ou de départ négociées avec les partenaires sociaux du secteur concerné, sera formalisé dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi porté par le CSE du Courrier de l'Ouest à compter de début avril 2022.

Un chantier d'évolution des organisations du secteur industriel de Ouest-France a été ouvert à l'issue de ces négociations pour répondre aux besoins de production des années à venir. Ce chantier est en discussion avec les partenaires sociaux.

Selon les dernières estimations ce projet mobiliserait un montant de l'ordre de 20 M€ pour le groupe SIPA Ouest-France afin de financer la modernisation des sites ainsi qu'un programme de formation pour les collaborateurs.

En modernisant ses moyens d'impression tout en poursuivant son développement numérique, le Groupe Sipa Ouest-France veut conforter sa place de leader de l'information en France et surtout proposer à ses lecteurs des services d'information sans cesse améliorés et à ses annonceurs des supports toujours plus efficaces.

Hausse du coût du papier, des matières premières et de frais de fonctionnement :

L'activité des Journaux de Loire est impactée par la hausse très importante du cours du papier (675 euros la tonne pour l'instant en 2022 pour le papier journal contre 454 euros la tonne au deuxième semestre 2021) soit près de + 49%, ce qui devrait avoir un impact négatif de 1 088 K€ et ce malgré une moindre consommation due à la baisse de la diffusion. Des hausses importantes sont encore à craindre au cours des prochains mois.

La hausse des coûts de matières premières (plaques, encres,...) entraînent une augmentation des achats de consommables d'impression budgétée à + 30 K€.

Par ailleurs la hausse du coût du gasoil et du Smic entraîne une augmentation des charges de distribution estimée à + 125 K€.

Négociation sur les droits voisins :

L'Alliance, syndicat professionnel des sociétés de PQR et de PHR du groupe SIPA, a signé un accord cadre avec Facebook afin que le droit voisin soit rémunéré. En application de cet accord, Ouest-France a conclu, en février 2022, une licence individuelle avec Facebook et perçoit depuis cette date une rémunération au titre de son droit voisin et de la licence Facebook News. Les différents titres des Journaux de Loire, hébergés sur le domaine Ouest-France, bénéficieront d'une réversion de ces revenus.

Par ailleurs, un accord cadre avec Google a été annoncé par l'Alliance mais n'a pas donné lieu à ce stade à une complète finalisation en raison de nombreux points en suspens. La licence individuelle qui sera proposée aux éditeurs de presse n'est donc pas encore applicable à ce jour.

Augmentation du prix du journal :

Il est précisé qu'une augmentation de 0,05 € du prix de vente du journal applicable tous les jours de la semaine est prévue à compter du 1er juillet 2022 pour les trois titres.

Au niveau du sous groupe Of-ADDITI

- La société Ouest-France

Hausse du coût du papier, des matières premières et des frais de fonctionnement :

La brusque flambée du papier et de nombreuses matières premières impacte l'économie de la société, et ce sans doute de manière durable, ce qui nous amène à augmenter de 0,10 € le prix du quotidien.

Impact Ukraine :

Notre excédent brut d'exploitation et notre résultat d'exploitation se sont fortement dégradés et nous craignons de nouvelles hausses liées aussi à la guerre en Ukraine (carburant, consommables...).

Il est pour le moment difficile de chiffrer ces impacts

Projet industriel du groupe Sipa Ouest-France :

Le 29 avril 2021, les directions des quotidiens Ouest-France, Courrier de l'Ouest et Maine Libre ont présenté à leur CSE respectif un projet commun d'évolution de leurs moyens industriels afin de les adapter à leurs perspectives commerciales et aux besoins de leurs lecteurs et de leurs annonceurs.

A partir du 1er janvier 2024, la production des 800 000 exemplaires des quotidiens concernés, appartenant au Groupe Sipa Ouest-France, serait réalisée sur deux sites : Rennes-Chantepie et Nantes-La Chevrolière, dotés de 5 rotatives modernisées, dont 4 disposeraient de 40 pages couleur.

Deux anciennes rotatives de Ouest-France seraient arrêtées : l'une à Rennes, l'autre à Nantes. La rotative du Courrier de l'Ouest, plus récente, actuellement implantée à Angers serait déplacée à Nantes. Au total, les effectifs affectés aux activités industrielles de ces journaux passeraient de 256 à 176 salariés.

Au plan social, les directions se sont appuyées sur le Plan Filière de la presse, convention tripartite Etat-Syndicats-Editeurs, signée à l'été 2021, pour négocier avec les partenaires sociaux les conditions sociales de ce projet. Chaque salarié impacté se verrait proposer des postes de reclassement.

Les conditions d'accompagnement vers une mutation au sein du Groupe ou vers un départ, comme prévu dans le Plan Filière, ont été négociées fin 2021, début 2022.

L'ensemble des conditions de reclassement ou de départ négociées avec les partenaires sociaux du secteur concerné, sera formalisé dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi porté par le CSE du Ouest-France à compter de début avril 2022.

Un chantier d'évolution des organisations du secteur industriel de Ouest-France a été ouvert à l'issue de ces négociations pour répondre aux besoins de production des années à venir. Ce chantier est en discussion avec les partenaires sociaux.

Selon les dernières estimations ce projet mobiliserait un montant de l'ordre de 20 M€ pour le groupe SIPA Ouest-France afin de financer la modernisation des sites ainsi qu'un programme de formation pour les collaborateurs.

En modernisant ses moyens d'impression tout en poursuivant son développement numérique, le Groupe Sipa Ouest-France veut conforter sa place de leader de l'information en France et surtout proposer à ses lecteurs des services d'information sans cesse améliorés et à ses annonceurs des supports toujours plus efficaces.

De lourds investissements ont été prévus et sont pour la plupart incompressibles (plan filière – extension immobilière La Chevrolière – Rénovation Tour...) ; ils vont nous amener à recourir à l'emprunt, alors même que les ressources d'exploitation sont en chute.

Nous devons pourtant poursuivre notre virage numérique, conquérir de nouveaux abonnés et donner un nouvel élan à notre audience, ce qui devrait permettre de générer des recettes complémentaires, en particulier publicitaires. Les négociations sur le plan filière sont en voie d'aboutir et permettent d'envisager à terme des économies de coûts de production et d'exploitation.

Nous devons également agir et prendre les dispositions nécessaires pour maintenir nos coûts d'exploitation.

Nous poursuivons les actions de synergie avec les différentes composantes du Groupe SIPA en nous inscrivant dans les orientations à 10 ans détaillées dans le plan stratégique « Inventons Demain ».

Négociation sur les droits voisins :

L'alliance, syndicat professionnel des sociétés de PQR et de PHR du groupe Sipa, a signé un accord cadre avec Facebook afin que le droit voisin soit rémunéré. En application de cet accord, Ouest-France a conclu, en février 2022, une licence individuelle avec Facebook et perçoit depuis cette date une rémunération au titre de son droit voisin et de la licence Facebook News. Les différents titres des Journaux de Loire, hébergés sur le domaine Ouest-France bénéficieront d'une reversion de ces revenus.

Par ailleurs, un accord cadre avec Google a été annoncé par l'Alliance mais n'a pas donné lieu à ce stade à une complète finalisation en raison de nombreux points en suspens. La licence individuelle qui sera proposée aux éditeurs de presse n'est donc pas encore applicable à ce jour.

- Le sous-groupe Additi

Depuis le 14 mars 2022, toutes les mesures sanitaires liées à la crise sanitaire du Covid 19 sont levées permettant ainsi à l'ensemble des filiales de retrouver une activité normale.

En janvier 2022, la société Only you a cédé l'intégralité des parts qu'elle détenait dans la société Alouette pour un montant de 4420 k€

Ouest France Multimédia a cédé la branche d'activité Skillapp le 14 février 2022 à la société Quick MS.

Le 7 mars 2022 a eu lieu le lancement de la nouvelle marque commerciale Additi Média, qui regroupe les activités des Marchés de Ouest France Multimédia et Precom.

sur notre activité pour le moment.

Les impacts à venir ne sont pas définissables au jour d'aujourd'hui.

Annexe des comptes consolidés

2- Périmètre

2.1. Entités consolidées

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société SIPA et de ses filiales énumérées dans le tableau du paragraphe Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021.

Le périmètre de consolidation du groupe SIPA se compose de :

| Nom de la Société | Activité Siège et n° de siren | 2021 | 2020 |
|-------------------------------|---|-----------|-----------|
| | | % intérêt | % intérêt |
| SIPA | Holding - Rennes - 429 870 603 | 100,00 | 100,00 |
| INTRASIPA | Étude et conseil - Rennes - 493 509 830 | 100,00 | 100,00 |
| MEDIACONTACT | Fonds de placement - Rennes - 501 632 954 | 100,00 | 100,00 |
| ADDITI | Agence de publicité - Rennes - 751 598 061 | 99,99 | 99,99 |
| AFFIOUEST | Affichage publicitaire - Rennes - 342 654 894 | 99,99 | 99,99 |
| DEMO FM | Radio - Evreux - 343 325 684 | 99,99 | 99,99 |
| FREQUENCE ILLE | Radio - Cesson Sévigné - 329 643 399 | 99,99 | 99,99 |
| HAPPY PROD | Promotion prospection - Cesson Sévigné - 424 469 005 | 99,99 | 99,99 |
| MAVILLE SAS | Portail internet - Rennes - 499 614 154 | 99,99 | 99,99 |
| MEDIALEX | Régie publicitaire - Cesson Sévigné - 353 403 074 | 99,99 | 99,99 |
| OF MULTIMEDIA | Multimédia - Rennes - 335 061 552 | 99,99 | 99,99 |
| PRECOM | Régie publicitaire - Rennes - 348 883 315 | 99,99 | 99,99 |
| PRECONTACT | Régie publicitaire - Rennes - 335 144 127 | | 99,99 |
| SCI Av. HENRI FREVILLE | Location immobilière - Rennes - 350 216 321 | 99,89 | 99,99 |
| SCI J. CARTIER | Location immobilière - Rennes - 347 644 098 | 99,98 | 99,99 |
| NANTES MEDIAS | Radio - Nantes - 326 739 661 | 99,99 | 99,99 |
| RANALI | Location immobilière - Rennes - 429 430 101 | 99,99 | 99,99 |
| EUROPE REGIES OUEST | Régie publicitaire - Rennes - 404 391 542 | 50,99 | 50,99 |
| ONLY YOU | Radio-Rennes - 540 036 001 | 99,99 | 99,99 |
| OCTEA | Ingénierie-Sauveterre de Bearn - 335 994 281 | 99,99 | |
| OUEST-FRANCE | Presse quotidienne régionale - Rennes - 377 714 654 | 99,99 | 99,99 |
| OUEST PLUS SERVICE | Distribution et commercialisation journaux - Rennes - 501 663 017 | 99,99 | 99,99 |
| INFOMER | Presse hebdomadaire - Rennes - 353 867 203 | 99,98 | 99,98 |
| CHASSE MAREE | Éditions de revues et VPC - Douarnenez - 445 368 517 | 99,98 | 99,98 |
| SERNAS | Presse mensuelle - Paris - 323 564 898 | 99,98 | 99,98 |
| EDILARGE | Édition - Rennes - 324 417 096 | 99,99 | 99,98 |
| CAP DIFFUSION | Diffusion - Edition - Rennes - 584 708 764 | 99,97 | 99,97 |
| API | Édition - Nantes - 381 802 982 | 99,99 | |
| COURRIER DE L'OUEST | Éditeur - Angers - 775 609 357 | 99,58 | 99,58 |
| MD INTER REGIES | Régie publicitaire - Angers - 338 085 335 | 99,58 | 99,58 |
| SERPO | Éditeur - Nantes - 857 802 862 | 99,58 | 99,58 |
| SAML | Location immobilière - Le Mans - 575 650 403 | 99,37 | 99,37 |
| PUBLIHEBDOS | Presse hebdomadaire - Rennes - 487 280 018 | 99,95 | 99,95 |
| AGENCE FRANCE HEBDOS | Agence de presse - St Germain en Laye - 410 890 735 | 99,95 | 99,95 |
| MIDI PRESSE | Édition de journaux - Marmande - 306 844 598 | 99,95 | 99,95 |
| Sté DE GESTION PUBLIHEBDOS | Holding - Rennes - 439 703 430 | 99,95 | 99,95 |
| Sté DES EDITIONS DE NORMANDIE | Éditions et impression de journaux - Rennes - 525 206 678 | 99,95 | 99,95 |
| HEBDOS COMMUNICATION | Régie publicitaire - Rennes - 437 737 901 | 99,95 | 99,95 |
| SN CHRONIQUE EDITIONS | Éditions de presse - Fougères - 433 166 824 | | 99,94 |
| PRESSE REGIONALE | Édition de journaux - Toulouse - 572 161 719 | 99,91 | 99,91 |
| SEBN | Presse hebdomadaire régionale - Caen - 523 820 170 | 99,61 | 99,61 |
| SEPR | Édition de journaux - Toulouse - 570 801 662 | 99,70 | 99,69 |
| Sté CHERBOURGEOISE EDITIONS | Presse quotidienne régionale - Cherbourg - 775 610 686 | 97,00 | 96,95 |
| Sté CHERBOURGEOISE PUBLICITE | Régie publicitaire - Cherbourg - 326 534 286 | 97,00 | 96,95 |
| PUBLICATEUR LIBRE | Exploitation de journal - Domfront - 375 850 559 | | 96,95 |
| PLOERMELAIS | Holding - Ploermel - 877 280 065 | 96,00 | 96,00 |
| Sté DES EDITIONS DU FINISTERE | Édition et impression de journaux - Quimper - 521 917 385 | 99,95 | 99,95 |
| LA GAZETTE DE LA MANCHE | Presse hebdomadaire - St Hilaire du Harcouet - 309 358 208 | 49,97 | 49,97 |
| Sté NORMANDE de PARTICIPATION | Holding - Rennes - 389 549 551 | 49,97 | 49,97 |
| SCI 5, RUE D'ALGER | Location immobilière - Nantes - 334 503 398 | 51,26 | 51,26 |
| SCI SOCIMMO | Location immobilière - Rennes - 347 405 961 | 51,26 | 51,26 |
| SOFFIOUEST | Holding - Rennes - 549 200 509 | 51,26 | 51,26 |
| SPIR COMMUNICATION | Holding - Paris - 317 082 675 | 51,26 | 39,92 |
| SCI LES OISEAUX | Location immobilière - Paris - 388 823 148 | 51,26 | 39,92 |
| 20 MINUTES FRANCE | Édition journal d'information gratuit - Paris - 438 049 843 | 50,00 | 50,00 |
| ROOF MEDIA | Holding - Paris - 817 580 939 | 33,33 | 33,33 |
| DIGITEKA | Programmation informatique - Paris - 821 732 484 | 24,08 | 27,00 |

2.2. Entités exclues du périmètre de consolidation

Toutes les entités qui ont, soit par l'importance de leur chiffre d'affaires, du total de leur bilan, du montant de leur endettement, un impact sur le bilan et le compte de résultat consolidé sont intégrés et non prises en compte dans le cas contraire

GROUPE SIPA - OUEST-France

2.3. Variations de périmètre

La société Précontact a été cédée le 12 mai 2021

La société Octéa a été acquise le 14 juin 2021

La société API est entrée dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2021

Le 01/07/2021 la société Le Publicateur Libre a été tuppée par la société Publihebdos

Le 01/07/2021 la société SN Chronique Edition a été tuppée par la société Publihebdos

2.4. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes il n'y a pas eu d'acquisition ou de cession significatives de titres de participation au niveau du groupe Sipa - Ouest-Fance.

2.5. Changements de méthodes de consolidation

Il n'y a pas de changement de méthode de consolidation par rapport à l'année dernière.

3- REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du SIPA - Ouest-France sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France à savoir, les dispositions du règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 Décembre 2021

Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe SIPA - Ouest-France assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe SIPA - Ouest-France exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf.note 2.2. "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- * Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels;
- * Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires";
- * Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- * Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses

intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;

- * Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- * Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminée d'après les règles de consolidation ;
- * Eliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Elimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecart d'acquisition

3.2.3.1 Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- * Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- * La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif. Conformément à l'Article 231-10 du règlement ANC n° 2020-01, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2 Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Par ailleurs, suite au changement de référentiel consolidé en 2019, le groupe a conservé les amortissements antérieurement comptabilisés, selon la durée d'utilisation précédemment retenue

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2021, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe SIPA Ouest-France sont les suivants :

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.2. Fonds commercial

Le règlement ANC 2020-01 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

| Immobilisations incorporelles | Méthode | Durée |
|-------------------------------|----------|-----------|
| Brevets, licences | Linéaire | 1 à 5 ans |
| Logiciels et progiciels | Linéaire | 3 ans |

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

| Immobilisations corporelles | Méthode | Durée |
|---|----------|-------------|
| Agencements, aménagements des constructions | Linéaire | 20 à 40 ans |
| Installations techniques, matériel et outillage | Linéaire | 10 à 15 ans |
| Matériel de transport | Linéaire | 5 ans |
| Matériel de bureau et informatique | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Mobilier de bureau | Linéaire | 5 à 10 ans |

3.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine du contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, ce poste comprend des titres de participation dans une société non consolidé.

Les titres de participations non consolidés sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur d'utilité.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : "Coût Unitaire Moyen Pondéré".

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat ou de souscription.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- * De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- * De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n° 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- * Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- * Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés du groupe Courrier de l'Ouest

Pour les autres engagements du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.12. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société Sipa tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Note 4- Explication des postes du bilan

4.1. Analyse des écarts d'acquisition

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | variation de Périmètre | En fin d'exercice |
|----------------------------------|------------------------|---------------|--------------|----------------------------|------------------------|-------------------|
| Écarts d'acquisition nets | 129 990 | 2 | 2 605 | | 7 823 | 135 210 |

Note 4.2. Variation des autres immobilisations incorporelles

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et fusion | En fin d'exercice |
|---|------------------------|---------------|-------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Frais de recherche et développement | | | | | 17 | 17 |
| Droit au bail | 190 | | | | | 190 |
| Concessions, brevets, licences | 114 094 | 10 280 | 287 | 1 622 | 1 292 | 127 000 |
| Avances et acomptes | | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 142 | | 49 | -33 | 3 | 63 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 1 843 | 2 819 | | -1 655 | | 3 006 |
| Immobilisations incorporelles brutes | 116 268 | 13 098 | 335 | -67 | 1 312 | 130 276 |

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et conversion | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|-------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Frais de recherche et développement | | | | | 17 | 17 |
| Droit au bail | 63 | | | | | 63 |
| Concessions, brevets, licences | 90 514 | 8 951 | 286 | 33 | 1 256 | 100 468 |
| Avances et acomptes | | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 137 | 5 | 49 | -33 | 3 | 63 |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 90 713 | 8 956 | 334 | | 1 276 | 100 611 |

| | | | | | | |
|--|---------------|--------------|----------|------------|-----------|---------------|
| Autres immobilisations incorporelles nettes | 25 555 | 4 143 | 1 | -67 | 36 | 29 666 |
|--|---------------|--------------|----------|------------|-----------|---------------|

Note 4.3. Variation des immobilisations corporelles

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et fusion | En fin d'exercice |
|---|------------------------|---------------|--------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Terrains | 8 968 | 89 | 115 | | | 8 942 |
| Constructions | 150 826 | 1 910 | 1 726 | 3 910 | | 154 920 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 174 978 | 2 099 | 790 | 1 225 | -1 | 177 511 |
| Autres immobilisations corporelles | 67 604 | 3 396 | 3 178 | 306 | -12 | 68 116 |
| Immobilisations corporelles en cours | 2 405 | 3 968 | | -2 036 | | 4 337 |
| Avances et acomptes | 3 357 | 606 | | -3 357 | | 606 |
| Immobilisations corporelles brutes | 408 137 | 12 068 | 5 808 | 48 | -13 | 414 432 |

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et fusion | En fin d'exercice |
|---|------------------------|---------------|--------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Terrains | 332 | 20 | 33 | | | 319 |
| Constructions | 90 013 | 7 043 | 1 726 | | | 95 330 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 152 414 | 6 598 | 788 | 106 | -1 | 158 329 |
| Autres immobilisations corporelles | 58 067 | 3 616 | 2 960 | -106 | -7 | 58 610 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 300 825 | 17 277 | 5 507 | | -8 | 312 588 |

| | | | | | | |
|---|----------------|---------------|------------|-----------|-----------|----------------|
| Immobilisations corporelles nettes | 107 312 | -5 209 | 302 | 48 | -6 | 101 844 |
|---|----------------|---------------|------------|-----------|-----------|----------------|

Note 4.4 Variation des autres actifs financiers

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Evaluation à la juste valeur | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et conversion | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|---------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Autres titres de participations | 164 908 | 31 389 | 9 610 | | 17 773 | 7 | 204 467 |
| Créances rattachées à des participations | 7 077 | 2 192 | 10 | | | | 9 259 |
| Autres titres immobilisés | 26 064 | 2 430 | 2 849 | | -17 339 | | 8 306 |
| Prêts, cautionnements et autres créances financières | 9 198 | 831 | 814 | | -17 | 5 | 9 203 |
| Autres actifs financiers bruts | 207 247 | 36 842 | 13 283 | | 417 | 12 | 231 235 |

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Evaluation à la juste valeur | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et conversion | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|-------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Autres titres de participations et créances | 113 184 | 1 178 | 235 | | 199 | | 114 326 |
| Autres titres immobilisés | 442 | 160 | 228 | | -199 | | 175 |
| Prêts, cautionnements et autres créances financières | 17 | 55 | | | | | 72 |
| Dépréciation des autres actifs financiers | 113 643 | 1 393 | 463 | | | | 114 573 |

| | | | | | | | |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|--|------------|-----------|----------------|
| Autres actifs financiers nets | 93 604 | 35 449 | 12 820 | | 417 | 12 | 116 662 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|--|------------|-----------|----------------|

Note 4.5. Détail des stocks et en-cours

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Matières premières et autres approvisionnements | 6 119 | 5 551 | 10,23% |
| En-cours de production | 74 | 85 | -12,94% |
| Produits intermédiaires et finis | 3 503 | 3 589 | -2,40% |
| Marchandises | 1 804 | 1 542 | 16,99% |
| Total brut | 11 500 | 10 767 | 6,81% |
| Provisions | -2 655 | -2 734 | -2,89% |
| Total net | 8 845 | 8 033 | 10,11% |

Note 4.6. Détail des clients et comptes rattachés

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|---------------|---------------|--------------|
| Clients et comptes rattachés | 79 728 | 77 030 | 3,50% |
| Total brut | 79 728 | 77 030 | 3,50% |
| Provisions clients et comptes rattachés | -6 110 | -6 151 | -0,67% |
| Total net | 73 618 | 70 880 | 3,86% |
| Montant à - 1 an | 73 618 | 70 880 | 3,86% |

Note 4.7. Autres créances et comptes de régularisation

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Créances sur personnel et organismes sociaux | 1 057 | 891 | 18,65% |
| Créances fiscales - hors impôt société | 18 745 | 20 876 | -10,21% |
| Comptes courants - actif | 140 861 | 147 141 | -4,27% |
| Créances sur cessions d'actifs | 3 | 532 | |
| Autres créances | 8 697 | 7 803 | 11,46% |
| Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale | 497 | 645 | -22,88% |
| Impôts différés actifs | 4 161 | 2 967 | 40,24% |
| Charges constatées d'avance | 3 271 | 3 027 | 8,07% |
| Total brut | 177 293 | 183 881 | -3,58% |
| Provisions autres créances et intérêts courus | -137 222 | -137 229 | -0,01% |
| Provisions autres créances | | | |
| Total net | 40 071 | 46 652 | -14,11% |
| Montant à - 1 an | 40 071 | 46 652 | -14,11% |

Note 4.8. Détail des postes Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | | | | 31/12/2020 | | |
|---------------------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| | Valeur Comptable Brute (Social) | Provisions / VMP | Valeur Comptable Nette (Social) | Réévaluation à la juste valeur | Valeur Réévaluée (Conso.) | Valeur Comptable Nette (Social) | Valeur Réévaluée (Conso.) |
| Valeurs mobilières de placement | 52 637 | -1 | 52 636 | | 52 636 | 63 506 | 63 506 |
| Disponibilités | 81 828 | | 81 828 | | 81 828 | 72 516 | 72 516 |
| Total | 134 465 | -1 | 134 464 | | 134 464 | 136 022 | 136 022 |

Note 4.9. Provisions pour risques et charges - Détail par nature

| Montants en milliers d'euros | Ouverture | Augmentations | Diminution | Reclassement | Variation périmètre et fusions | Clôture |
|--|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------------------------|---------------|
| Provisions pour litiges salariaux | 4 050 | 1 111 | 3 046 | | -1 | 2 114 |
| Provisions pour litiges commerciaux | 8 | | 3 | | | 5 |
| Autres provisions pour risques | 1 838 | 707 | 502 | | | 2 043 |
| Provisions pour risques | 5 896 | 1 818 | 3 550 | | -1 | 4 162 |
| Provisions pour restructurations | 2 073 | 106 | 100 | | | 2 079 |
| Autres provisions pour charges | 497 | 13 | 54 | | -6 | 450 |
| Provisions indemnités départ en retraite | 29 212 | 4 075 | 1 602 | | -39 | 31 645 |
| Provisions pour charges | 31 782 | 4 194 | 1 756 | | -45 | 34 174 |
| Total | 37 677 | 6 012 | 5 306 | | -47 | 38 336 |

Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilés

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- * Age de départ à la retraite : 65 ans
- * Salaire fin de carrière
- * Turn-over : faible
- * Table de mortalité : TV 88/90
- * Taux actualisation : 1 %
- * Taux augmentation salaires : 1,4 %
- * Convention collective : convention propre à chaque entité

Note 4.10. Ventilation des emprunts et dettes financières

Echéancier

| Montants en milliers d'euros | Total | - de 1 an | 2 à 5 ans | + de 5 ans |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 71 092 | 13 362 | 39 289 | 18 441 |
| Intérêts courus sur emprunts | 110 | 110 | | |
| Autres emprunts et dettes financières diverses | 313 | | | 313 |
| Participations des salariés | 1 470 | 126 | 1 340 | 4 |
| Concours bancaires courants | 16 017 | 16 017 | | |
| Intérêts courus sur concours bancaires | 28 | 28 | | |
| Total emprunts et dettes financières | 89 030 | 29 643 | 40 629 | 18 758 |

Evolution

| Montants en milliers d'euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Variation de périmètre | Reclassement | Clôture |
|--|---------------|---------------|---------------|------------------------|--------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 58 154 | 29 098 | 16 160 | | | 71 092 |
| Intérêts courus sur emprunts | 121 | 9 | 20 | | | 110 |
| Autres emprunts et dettes financières diverses | 325 | 3 | 15 | | | 313 |
| Participations des salariés | 1 523 | 1 121 | 1 174 | | | 1 470 |
| Concours bancaires courants | 21 956 | | 5 939 | | | 16 017 |
| Intérêts courus sur concours bancaires | 29 | | 1 | | | 28 |
| Total emprunts et dettes financières | 82 108 | 30 231 | 23 309 | | | 89 030 |

Note 4.11. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Dettes fournisseurs | 39 061 | 36 925 | 5,79% |
| Dettes sur acquisitions d'actifs | 20 287 | 21 543 | |
| Total autres passifs long terme | 59 348 | 58 468 | 1,51% |

Note 4.12. Autres dettes et comptes de régularisation

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|----------------|----------------|---------------|
| Autres dettes | 14 654 | 14 363 | 2,03% |
| Produits constatés d'avance | 30 713 | 31 727 | -3,19% |
| Ajustement IG autres créances (intégration proportionnelle) | -0 | -0 | |
| Dettes sociales | 73 496 | 75 115 | -2,16% |
| Dettes fiscales | 45 515 | 46 881 | -2,91% |
| Compte courants - passif | 3 097 | 3 113 | -0,54% |
| Charges à payer+ Dividendes | 248 | -8 | |
| Total fournisseurs et autres créditeurs | 167 722 | 171 191 | -2,03% |
| dont à - 1 an | 167 722 | 171 191 | -2,03% |

GROUPE SIPA

Note 5- Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

| Chiffres d'affaires | 31/12/2021 | % | 31/12/2020 | % |
|--------------------------------|------------|--------|------------|--------|
| Ventes Journaux | 287 473 | 53,5% | 295 547 | 57,7% |
| Ventes Publicité | 199 661 | 37,2% | 177 266 | 34,6% |
| Ventes de Marchandises | 16 662 | 3,1% | 14 124 | 2,8% |
| Produits accessoires et autres | 33 214 | 6,2% | 25 354 | 4,9% |
| TOTAL | 537 010 | 100,0% | 512 291 | 100,0% |

5.2. Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation

| Montants en K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Subventions d'exploitation | 4 487 | 4 136 |
| Autres produits d'exploitation | 5 323 | 2 324 |
| Transferts de charges d'exploitation | 3 838 | 7 450 |
| TOTAL | 13 648 | 13 910 |

5.3. Charges de personnel

| Montants en K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|----------------------------|------------|------------|
| Salaires bruts | -173 466 | -164 970 |
| Charges sociales | -77 714 | -70 737 |
| Participation des salariés | -1 327 | -606 |
| Autres | -5 121 | -4 995 |
| TOTAL | -257 628 | -241 308 |

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

| Montants en K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Dotations aux amortis.d'exploitation | -26 235 | -27 903 |
| Dot. aux prov.et dép.d'exploitation | -2 993 | 935 |
| Subventions d'investissements | 1 617 | 1 989 |
| TOTAL | -27 611 | -24 979 |

5.5. Charges et produits financiers

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|---------------|---------------|-----------------|
| Dividendes | 71 | 65 | 9,23% |
| Produits des autres immobilisations financières | 1 309 | 637 | 105,49% |
| Revenus des autres créances | 88 | 92 | -4,60% |
| Gains de change | 3 | 4 | -25,00% |
| Autres produits financiers | 158 | 173 | -8,67% |
| Produits nets / cession de VMP | 15 860 | 293 | 5312,97% |
| Reprise de provisions financières | 581 | 258 | 125,19% |
| Total des autres produits financiers | 18 070 | 1 521 | 1088,02% |
| Charges d'intérêts | -1 025 | -1 056 | -2,98% |
| Pertes sur créances liées à des participations | 0 | 0 | |
| Pertes de change | -17 | -6 | 183,33% |
| Autres charges financières | -3 | 0 | |
| Abandon de créances | -28 | | |
| Intérêts des dettes rattachées à des participations | -31 | -59 | -47,46% |
| Dotation provisions financières | -1 393 | -2 511 | -44,52% |
| Total des autres charges financières | -2 496 | -3 632 | -31,28% |
| Charges et produits financiers | 15 574 | -2 111 | -837,74% |

Note 5.6. Charges et produits exceptionnels

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|--|----------------|---------------|----------------|
| Produits exceptionnels / opérations de gestion | | 224 | -100,00% |
| Reprises provisions à caractères exceptionnelles / op. de gestion | 2854 | 795 | 258,98% |
| Produits exceptionnels / opérations de gestion (sous-total) | 2854 | 1019 | 180,06% |
| Produits de cession d'immobilisations incorporelles | 69 | 218 | -68,35% |
| Produits de cession d'immobilisations corporelles | 585 | 1 323 | -55,78% |
| Produits de cession des titres | 28 882 | 100 | 28782,33% |
| Produits de fusion | 14 | | |
| Produits exceptionnels / opérations en capital | 29 550 | 1 641 | 1700,75% |
| Subventions "aide au portage" | 1 514 | 1 383 | |
| Reprise amortissements et provisions sur immobilisations | 0 | 0 | |
| Autres produits exceptionnels | 289 | 59 | |
| Reprises provisions exceptionnelles | 91 | 0 | |
| Autres produits exceptionnels | 1 894 | 1 442 | |
| Total des produits exceptionnels | 34 298 | 4 102 | 736,12% |
| Charges exceptionnels / opérations de gestion | -4 992 | -762 | * |
| Dotations provisions à caractères exceptionnelles / op. de gestion | 0 | -13 | |
| Charges exceptionnelles / opérations de gestion (sous-total) | -4 992 | -775 | 544,14% |
| VNC des immobilisations incorporelles cédées | -186 | -142 | 30,99% |
| VNC des immobilisations corporelles cédées | -288 | -618 | -53,48% |
| VNC des titres cédées | -12 668 | -53 | 23802,52% |
| Charges exceptionnelles sur opération en capital (sous-total) | -13 142 | -813 | 1516,46% |
| Dotations provisions risques et charges exceptionnels | -442 | -865 | |
| Autres charges exceptionnelles | -442 | -865 | |
| Total des charges exceptionnelles | -18 576 | -2 452 | 657,58% |
| | | | |
| Total des charges et produits exceptionnels | 15 722 | 1 650 | 852,83% |

Note 6- Impôt sur le bénéfice

Les impôts différés ont été calculés au taux de 25% pour les entreprises du périmètre de consolidation.

| Ventilation de l'impôt | | | |
|---|-------------|---------------|----------------|
| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
| Impôt exigible taux normal | -5 221 | -3 143 | 66,12% |
| Crédit Impôt | 247 | 181 | |
| Impôt exigible sur cessions d'immobilisations | | | |
| Impôt différé | 4 030 | 1 135 | 255,03% |
| Total impôt sur le bénéfice | -944 | -1 826 | -48,28% |

La différence avec le taux normal d'imposition en France de 27,5 % s'analyse comme suit :

| Preuve d'impôt | | | |
|---|----------------------|----------------|----------------|
| Montants en milliers d'euros | Résultat avant impôt | Charge d'impôt | Taux IS |
| Résultat avant impôt | 26 151 | -944 | -3,61% |
| Dépréciation des écarts acquisition | | 710 | |
| Différences permanentes | | 474 | |
| Plus ou moins value de consolidation | | -81 | |
| Déficits non activés | | -9 | |
| Imputation des déficits antérieurs | | 732 | |
| Neutralisation provision intra groupe | | -246 | |
| Ajustement Plus-value sur les titres M6 | | -3 592 | |
| Elimination provision M6 | | 568 | |
| Provision sur titres | | 248 | |
| Crédits d'impôts et divers | | -341 | |
| Ecart IS 25% au lieu de 27,5% | | -15 | |
| Variation du taux impôt différé | | -4 228 | |
| Retraitement intégration fiscale | | -466 | |
| Total | 26 151 | -7 190 | -27,50% |

Note 7- Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

Garanties données par le groupe Sofiouest

Nantissement sur des placements de comptes à terme d'une valeur de 4 000 K€ au profit de la SOCIETE GENERALE en contrepartie de l'engagement reçu .

Nantissement sur des placements de comptes à terme d'une valeur de 4 000 K€ au profit de la BPGO en contrepartie de l'engagement reçu ci-.

Garanties données par le groupe Publihebdos

- Promesse de nantissement de titres Presse de la Manche pour 1 409 milliers d'euros accordés à Arkéa Banque, BPGO et le Crédit Agricole.
- Garanties sur un prêt de 4 000 000 € à 12 ans :
 - o Souscription et nantissement d'un compte à terme rémunéré pour
 - o Promesse d'une affectation hypothécaire sur le futur siège acquis

Garanties données par le groupe Courrier de L'Ouest

Engagement donné pour un montant total de 1 071 k€ concernant l'acquisition d'une tour quadri

Garanties données par le groupe OF-Additi

Caution ou garanties données par le groupe Ouest-France :

- au LCL pour des découverts autorisés aux filiales Infomer et Chasse-Marée pour
- au Crédit Agricole pour un découvert autorisé à la société Edilarge à hauteur de 500 milliers d'euros.
- à ARKEA Banque pour une garantie octroyée d' 1 million d'euros au fournisseur IGN dans le cadre des opérations commerciales avec la société Cap Diffusion.
- à ARKEA Banque et au LCL pour deux emprunts souscrits par la société Only You, pour respectivement, 1 129 et de 1184 milliers d'euros.

Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription
 - prêt BPGO de 7700 milliers d'euros garanti à hauteur de 9240 milliers d'euros
 - prêt ARKEA de 5130 milliers d'euros garanti à hauteur de 6156 milliers d'euros
 - prêt Caisse d'épargne de 2570 milliers d'euros garanti à hauteur de 3084 milliers d'euros

7.1.2. Engagements reçus

Garanties reçues par le groupe Sofiouest

Ligne de crédit moyen terme de 4 000 K€ accordée par la SOCIETE GENERALE pour une durée de 3 ans (échéance 25 octobre 2022) et non utilisée au 31 décembre 2021.

Ligne de crédit moyen terme de 4 000 K€ accordée par la BPGO pour une durée de 3 ans (échéance au 30 juin 2023) et non utilisée au 31 décembre 2021.

Garanties reçues par le groupe OF-ADDITI

Garantie reçue de la société Sipa (Intra groupe) sur l'avance de trésorerie consentie par Précom à la société Intrasipa pour 10 500K€

Garanties reçues par le groupe Publihebdos

- Lettre d'intention reçue de Sipa pour garantir des prêts bancaires pour un solde au 31 décembre 2021 de 727 milliers d'euros.

7.1.3. Autres engagements

Aucun autre engagement à signaler.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

| | 31/12/N | 31/12/N-1 |
|-----------------------|---------|-----------|
| Cadres et équivalents | 999 | 954 |
| Journalistes | 1 241 | 1180 |
| Employés | 998 | 1004 |
| Ouvriers | 301 | 290 |
| Pigistes | 32 | 30 |
| TOTAL | 3 571 | 3457 |

Note 8- Parties liées

8.1. Transactions

Le groupe n'a pas réalisé de transactions avec les parties liées non consolidées

Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Nouvelle obligation imposée par l'article R233-14-19° du code de commerce "la liste des transactions significatives effectuées avec des parties liées, au sens de l'article R.123-199-1 par l'entité consolidante, une entité ou une entité incluse dans le périmètre de consolidation.

Cette liste est établie pour les transactions qui ne sont pas internes au groupe consolidé, qui présentent une incidence significative et n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché."

Cette liste comprend les informations suivantes :

- * La désignation du tiers concerné, la nature de la relation avec le tiers concerné ;
- * Le montant des transactions réalisées avec le tiers concerné ;
- * Et toute autre information sur les transactions nécessaires à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Les informations sur les différentes transactions peuvent être agrégées en fonction de leur nature, sauf lorsque des informations distinctes sont nécessaires pour comprendre les effets des transactions avec des parties liées sur la situation financière de l'entité .

Ces informations ne sont toutefois pas requises pour les transactions correspondant à des opérations internes au groupe consolidé :

- * Il s'agit des transactions qui n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés
- * Cela concerne les transactions conclues entre entités sous contrôle exclusifs et qui sont éliminées lors de la consolidation.

Il en résulte une discordance avec l'annexe des comptes individuels pour laquelle sont exclues de la liste les transactions conclues entre entités détenues en totalité (minoritaires inférieurs à 1 %) par une même entité mère.

8.2. Dirigeants

Cette information n'est pas donnée car elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS

SIPA

Société Civile au capital de 7.037.652 €

Siège social : 10 rue du Breil – 35051 RENNES CEDEX 9

RCS RENNES 429.870.603

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU MERCREDI 22 JUIN 2022

Extrait du procès-verbal

L'an 2022, le 22 juin, les associés de la société SIPA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social de la société situé 10 rue du Breil à Rennes,

Sont présents ou représentés à cette réunion

- Monsieur David GUIRAUD, agissant en sa qualité de Président de L'ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DES PRINCIPES DE LA DEMOCRATIE HUMANISTE, propriétaire de SEPT MILLIONS TRENTE SEPT MILLE SIX CENT VINGT SIX parts, ci 7.037.626 parts

- Monsieur Georges COUDRAY, agissant en sa qualité de Président de L'ASSOCIATION POUR MAINTIEN DE L'INDEPENDANCE DE OUEST-FRANCE, propriétaire de QUATORZE PART ci..... 14 parts

- Madame Christine BLANC PATIN, usufruitière d'UNE part, ci..... 1 part

- Monsieur Denis BOISSARD, usufruitier d'UNE part, ci..... 1 part

- Monsieur Olivier BONSART, usufruitier d'UNE part, ci..... 1 part

- Madame Annabel DESGREES DU LOU, usufruitière d'UNE part, ci 1 part

- Monsieur Christophe HUTIN, usufruitier d'UNE part, ci 1 part

- Monsieur Benoit LE GOAZIOU, usufruitier d'UNE part, ci 1 part

- Monsieur François LE GOAZIOU, usufruitière d'UNE part, ci..... 1 part

- Madame Laurence MEHAIGNERIE, usufruitière d'UNE part, ci 1 part

- Monsieur Gabriel PETITPONT, usufruitier d'UNE part, ci..... 1 part

représenté par Monsieur Olivier BONSART

- Madame Dominique QUINIO, usufruitière d'UNE part, ci 1 part

- Madame Marie-Trinité TOUFFET, usufruitière d'UNE part, ci 1 part

Présente par visioconférence :

- Madame Anne-Marie QUEMENER, usufruitière d'UNE part, ci..... 1 part

SEPT MILLIONS TRENTE SEPT MILLE SIX CENT QUARANTE (7.037.640) parts en pleine propriété et DOUZE (12) parts en usufruit étant présentes ou représentées, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, étant ici

rappelé qu'en application des dispositions de l'article 9 des statuts, l'usufruitier représente valablement le nu-proprétaire à l'égard de la société.

Assistent également :

- Monsieur Bertrand BADRE, Cogérant de SIPA,
- Monsieur Louis ECHELARD, Cogérant de SIPA
- Monsieur Patrice HUTIN, Cogérant de SIPA
- Monsieur Antoine CHEDALEUX, représentant la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes
- Maître Laurent DRILLET, Avocat
- Monsieur Gilles Ménard, Directeur Juridique et Financier du Groupe Sipa Ouest-France
- Mesdames Chantal CHEVE et Dominique ORAIN, Secrétaires.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur David GUIRAUD qui rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

4. Approbation des comptes consolidés et de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des comptes consolidés et de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Président met successivement aux voix les deux résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SIPA

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, décide d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant par un résultat net bénéficiaire de l'ensemble consolidé de 25,2 millions d'euros et un résultat net du groupe de + 10,3 millions d'euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

▲ ▲
▲

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé.

Signé par Louis ECHELARD
Le 28/12/23

Société Civile SIPA

Siège social : 10 rue du Breil – 35051 RENNES CEDEX 9

RCS : 429870603 0025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2022

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2021

Chers Associés,

Avec les différentes filiales du Groupe, SIPA a opté en 2019 pour l'établissement de ses comptes consolidés aux normes françaises en lieu et place de la norme IFRS.

Les comptes consolidés de l'exercice 2021 ainsi que les informations comparatives 2020 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes françaises.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

a) Périmètre

| Nom de la Société | Activité Siège et n° de siren | 2021 | 2020 |
|-------------------------------|---|-----------|-----------|
| | | % intérêt | % intérêt |
| SIPA | Holding - Rennes - 429 870 603 | 100,00 | 100,00 |
| INTRASIPA | Etude et conseil - Rennes - 493 509 830 | 100,00 | 100,00 |
| MEDIACONTACT | Fonds de placement - Rennes - 501 632 954 | 100,00 | 100,00 |
| ADDITI | Agence de publicité - Rennes -751 598 061 | 99,99 | 99,99 |
| AFFIOUEST | Affichage publicitaire - Rennes - 342 654 894 | 99,99 | 99,99 |
| DEMO FM | Radio - Evreux - 343 325 684 | 99,99 | 99,99 |
| FREQUENCE ILLE | Radio - Cesson Sévigné - 329 643 399 | 99,99 | 99,99 |
| HAPPY PROD | Promotion prospection - Cesson Sévigné - 424 469 005 | 99,99 | 99,99 |
| MAVILLE SAS | Portail internet - Rennes - 499 614 154 | 99,99 | 99,99 |
| MEDIALEX | Régie publicitaire - Cesson Sévigné -353 403 074 | 99,99 | 99,99 |
| OF MULTIMEDIA | Multimédia - Rennes - 335 061 552 | 99,99 | 99,99 |
| PRECOM | Régie publicitaire - Rennes - 348 883 315 | 99,99 | 99,99 |
| PRECONTACT | Régie publicitaire - Rennes - 335 144 127 | 99,99 | 99,99 |
| SCI Av. HENRI FREVILLE | Location immobilière - Rennes - 350 216 321 | 99,89 | 99,99 |
| SCI J. CARTIER | Location immobilière - Rennes - 347 644 098 | 99,98 | 99,99 |
| NANTES MEDIAS | Radio - Nantes - 326 739 661 | 99,99 | 99,99 |
| RANALI | Location immobilière - Rennes - 429 430 101 | 99,99 | 99,99 |
| EUROPE REGIES OUEST | Régie publicitaire - Rennes - 404 391 542 | 50,99 | 50,99 |
| ONLY YOU | Radio-Rennes - 540 036 001 | 99,99 | 99,99 |
| OCTEA | Ingénierie-Sauveterre de Bearn -335 994 281 | 99,99 | |
| OUEST-FRANCE | Presse quotidienne régionale - Rennes - 377 714 654 | 99,99 | 99,99 |
| OUEST PLUS SERVICE | Distribution et commercialisation journaux - Rennes - 501 663 017 | 99,99 | 99,99 |
| INFOMER | Presse hebdomadaire - Rennes - 353 867 203 | 99,98 | 99,98 |
| CHASSE MAREE | Editions de revues et VPC - Douarnenez - 445 368 517 | 99,98 | 99,98 |
| SERNAS | Presse mensuelle - Paris - 323 564 898 | 99,98 | 99,98 |
| EDILARGE | Edition - Rennes - 324 417 096 | 99,99 | 99,98 |
| CAP DIFFUSION | Diffusion - Edition - Rennes - 584 708 764 | 99,97 | 99,97 |
| API | Edition - Nantes - 381 802 982 | 99,99 | |
| COURRIER DE L'OUEST | Editeur - Angers - 775 609 357 | 99,58 | 99,58 |
| MD INTER REGIES | Régie publicitaire - Angers - 338 085 335 | 99,58 | 99,58 |
| SERPO | Editeur - Nantes - 857 802 862 | 99,58 | 99,58 |
| SAML | Location immobilière - Le Mans - 575 650 403 | 99,37 | 99,37 |
| PUBLIHEBDOS | Presse hebdomadaire - Rennes - 487 280 018 | 99,95 | 99,95 |
| AGENCE FRANCE HEBDOS | Agence de presse - St Germain en Laye - 410 890 735 | 99,95 | 99,95 |
| MIDI PRESSE | Edition de journaux - Marmande - 306 844 598 | 99,95 | 99,95 |
| Sté DE GESTION PUBLIHEBDOS | Holding - Rennes - 439 703 430 | 99,95 | 99,95 |
| Sté DES EDITIONS DE NORMANDIE | Editions et impression de journaux - Rennes - 525 206 678 | 99,95 | 99,95 |
| HEBDOS COMMUNICATION | Régie publicitaire - Rennes - 437 737 901 | 99,95 | 99,95 |
| SN CHRONIQUE EDITIONS | Editions de presse - Fougères - 433 166 824 | 99,94 | 99,94 |
| PRESSE REGIONALE | Edition de journaux - Toulouse -572 161 719 | 99,91 | 99,91 |
| SEBN | Presse hebdomadaire régionale - Caen - 523 820 170 | 99,61 | 99,61 |
| SEPR | Edition de journaux - Toulouse -570 801 662 | 99,70 | 99,69 |
| Sté CHERBOURGEOISE EDITIONS | Presse quotidienne régionale - Cherbourg - 775 610 686 | 97,00 | 96,95 |
| Sté CHERBOURGEOISE PUBLICITE | Régie publicitaire - Cherbourg - 326 534 286 | 97,00 | 96,95 |
| PUBLICATEUR LIBRE | Exploitation de journal - Domfront - 375 850 559 | | 96,95 |
| PLOERMELAIS | Holding - Ploermel - 877 280 065 | 96,00 | 96,00 |
| Sté DES EDITIONS DU FINISTERE | Edition et impression de journaux - Quimper - 521 917 385 | 99,95 | 99,95 |
| LA GAZETTE DE LA MANCHE | Presse hebdomadaire - St Hilaire du Harcouet - 309 358 208 | 49,97 | 49,97 |
| Sté NORMANDE de PARTICIPATION | Holding - Rennes - 389 549 551 | 49,97 | 49,97 |
| SCI 5, RUE D'ALGER | Location immobilière - Nantes - 334 503 398 | 51,26 | 51,26 |
| SCI SOCIMMO | Location immobilière - Rennes - 347 405 961 | 51,26 | 51,26 |
| SOFIOUEST | Holding - Rennes - 549 200 509 | 51,26 | 51,26 |
| SPIR COMMUNICATION | Holding - Paris - 317 082 675 | 51,26 | 39,92 |
| SCI LES OISEAUX | Location immobilière - Paris - 388 823 148 | 51,26 | 39,92 |
| 20 MINUTES FRANCE | Edition journal d'information gratuit - Paris - 438 049 843 | 50,00 | 50,00 |
| ROOF MEDIA | Holding - Paris -817 580 939 | 33,33 | 33,33 |
| DIGITEKA | Programmation informatique - Paris- 821 732 484 | 24,08 | 27,00 |

b) Événements significatifs intervenus en 2021

Groupe

- **Impacts de la crise du Covid 19**
 - Impacts moins prononcés en 2021
 - Reprise du marché publicitaire national, mais la publicité locale reste en retrait
 - Prêt Garanti par l'Etat (PGE) : enveloppe de 95 M€ non tirée à fin décembre 2021

Presse Quotidienne Régionale

- **Régularisation sur les charges sociales Ouest-France** : 1,7 M€ de cotisations patronales audiens payées en 2021 comptabilisée en charges exceptionnelles
- **Prises de participations de OFM** :
 - Octéa (7M€ financés par emprunt)
 - Deepreach (200 K€ d'obligations convertibles)
- **Acquisition de biens immobiliers** par Ouest-France auprès de Sofiouest et Socimmo (4,2 M€) sur dix sites à dominante rédactionnelle

Presse Hebdomadaire Régionale

- **Hausse du prix facial sur un tiers des titres** (impact +1,1 M€ sur le CA)
- **Baisse de la diffusion en kiosque et des abonnements** de -9,3 % et de -2,3 %
- **Progression de la diffusion numérique** (63 % dont 165 % diffusion payante via le kiosque)
- **Reprise de l'activité publicitaire** (CA + 12 %, dont 32 % sur le numérique) mais en diminution de 12 % vs 2019
- **Maintien d'une rentabilité d'exploitation élevée (8,3 % du CA 2021)**
- **Aménagement du nouveau siège social** : 3 M€ de travaux en cours pour 2022 (investissement total de 4,5 M€)
- **2 Transmissions Universelles de Patrimoine** (Chronique Républicaine et le Publicateur Libre)
- **Départ début 2022 de Philippe DUCEPT** (membre du Directoire)

Sofiouest

- Accélération des prises de participation en 2021 (41,2 M€)
 - Cessions de participations chez Sofiouest :
 - Apport de titres D-AIM à SPLIO (avec une plus-value comptable de 5,5 M€)
 - Sellsy, prix de vente de 12,5 M€ (VNC de 3 M€)
 - Lengow, prix de vente de 3,5 M€ (VNC de 2 M€)
 - City Mall, prix de vente de 2 M€.
 - Cessions des titres M6 chez Socimmo, prix de vente de 16,4 M€, (plus-value consolidée de 15,6 M€)
 - Evolutions chez Spir :
 - OPAS réalisée en février 2021 par rachat des minoritaires pour 6,6 M€ ;
 - Sortie de cote en février 2021, transformation de la société en SAS et réduction du capital de 23,5 M€ au bénéfice de Sofiouest.
- Structuration de Sofiouest :
 - Structuration autour de 3 pôles : Capital Innovation / Capital Développement/ Immobilier Durable.
 - Adoption d'une charte ESG et formalisation de la raison d'être de la structure.
 - Evolution de la gouvernance avec dissociation des fonctions de présidence et de direction générale + cooptation nouvelle administratrice.

- Internalisation des ressources : recrutements de Laurent Durieux et Florian Denys en 2021.

Autres

- **20 Minutes**
 - Difficultés persistantes, avec une consommation de trésorerie importante
 - Chiffre d'affaires de 29,4 M€ vs 27,6 M€ en 2020
 - Résultat d'exploitation de -5,2 M€ vs -4,8 M€ en 2020
- **Editions (Edilarge, Cap Diffusion)**
 - Evolution de la Direction Générale :
 - Départs de JP Boucher, Président du Directoire et de S Biguais, Directrice Générale
 - Nominations de O Porte, Président du Directoire et de V Lorant, Directeur délégué
 - Résultat d'exploitation à l'équilibre
- **Pôle Mer**
 - Mai 2021, changement de format papier du Marin pour le tout numérique
 - Réduction des pertes (-0,9 M€ vs -1,6 M€ en 2020)
 - Résultat d'exploitation de Sernas à l'équilibre
- **Radios** : hausse du CA et Rex en nette progression (1,9 M€ en 2021 vs 0,6 M€ en 2020)
- **Saooti** : litige Web Radio Editions suite à l'incendie

Compte de résultat consolidé

La présentation du compte de résultat tient compte des éléments suivants :

- Première consolidation de la société Octéa acquise par OFM en juin 2021
 - Impacts :
 - Ecarts d'acquisition 6,8 M€
 - Chiffre d'affaires +2,2 M€
 - Rex + 0,7 M€
- Première consolidation de la société Api
 - Impacts :
 - Ecarts d'acquisition 1,1 M€
 - Chiffre d'affaires +1,1 M€
 - Rex – 0,3 M€
- Rachat de l'ensemble des minoritaires chez Spir, avec un impact dans les capitaux propres (part des minoritaires) de – 6,6 M€
- Cession de la société Précontact sans impact significatif, ainsi que du fonds de commerce Happy Prod

L'examen des principaux postes du compte de résultat du dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

Montants en milliers d'euros

| Compte de résultat consolidé | | |
|---|-----------------|-----------------|
| Compte de résultat | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Chiffre d'affaires | 537 010 | 512 291 |
| Autres produits d'exploitation | 13 648 | 13 910 |
| Total des produits d'exploitation | 550 658 | 526 201 |
| Achats consommés matières et marchandises | -24 671 | -26 435 |
| Autres achats et charges externes | -230 108 | -218 273 |
| Charges de personnel | -257 628 | -241 308 |
| Impôts et taxes | -9 321 | -9 259 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | -27 611 | -24 979 |
| Autres charges d'exploitation | -3 963 | -4 043 |
| Total des charges d'exploitation | -553 302 | -524 297 |
| Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition | -2 644 | 1 904 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | -2 500 | -2 080 |
| Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition | -5 144 | -176 |
| Charges et produits financiers | 15 574 | -2 111 |
| Charges et Produits exceptionnels | 15 722 | 1 650 |
| Impôt sur le bénéfice | -944 | -1 826 |
| Résultat net des entreprises intégrées | 25 206 | -2 463 |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence | 0 | 0 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 25 206 | -2 463 |
| Intérêts minoritaires | 14 856 | -1 418 |
| Résultat net (Part du Groupe) | 10 350 | -1 045 |
| Résultat net par action* (en euros) | 0,13 | -7,08 |

Le chiffre d'affaires

L'augmentation du chiffre d'affaires consolidé du groupe Sipa de 4,82 % provient essentiellement du Groupe Ouest-France et de Publihebdo avec la reprise de l'activité publicitaire en 2021, après une année 2020 très impactée par la crise sanitaire.

Le chiffre d'affaires numérique représente 14,5 % du chiffre d'affaires total soit 78,1 M€ en hausse de 1,8 % par rapport à 2020.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 5,53 % suite à la relance des campagnes commerciales et à la fin des aides pour accompagner les personnels en activité partielle perçues en 2020.

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition est négatif à hauteur de 5 144 k€ .

Après la dépréciation de 2,5 M€ des écarts d'acquisition de la société PUBLIHEBDOS, le résultat d'exploitation est déficitaire de 5,1 M€.

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel positif à hauteur de 15,7 M€ comprend essentiellement :

- La plus-value de cession de titres de participations de Sofiouest :
 - Sellsy : 9,5 M€
 - D Aim : 5,5 M€
 - Lengow : 1,5 M€
- La régularisation des cotisations à Audiens : -1,6 M€
- Les aides au portage : 1,5 M€

Le résultat financier

Le résultat financier de 15,6 M€ résulte en grande partie de la plus-value de cession des titres M6 vendus par Socimmo (15,7 M€).

Le résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 25,2 M€ à fin 2021 vs -2,5 M€ à fin 2020. Sur la même période, le résultat net part du groupe est de 10,4 M€ contre – 1 M€ en 2020.

Bilan consolidé

| Bilan consolidé | | | |
|--|----------------|-------------------------|----------------------|
| Actif | 31/12/2021 | 31/12/2020 Pro forma | 31/12/2020 Publié |
| Montants en milliers d'euros | | | |
| Ecart d'acquisition | | | 129 990 |
| Immobilisations incorporelles | 164 876 | 155 545 | 25 555 |
| <i>dont écart d'acquisition</i> | 135 210 | 129 990 | |
| Immobilisations corporelles | 101 844 | 107 312 | 107 312 |
| Immobilisations financières | 116 662 | 93 604 | 93 604 |
| Total actif immobilisé | 383 381 | 356 459 | 356 459 |
| Stocks et en-cours | 8 845 | 8 033 | 8 033 |
| Clients et comptes rattachés | 73 618 | 70 880 | 70 880 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 40 071 | 46 652 | 46 652 |
| Disponibilités et VMP | 134 464 | 136 022 | 136 022 |
| Total actif circulant | 256 998 | 261 586 | 261 586 |
| Total actif | 640 379 | 618 044 | 618 044 |

| Passif | 31/12/2021 | 31/12/2020 Pro forma | 31/12/2020 Publié |
|--|----------------|-------------------------|----------------------|
| Capital | 7 038 | 7 038 | 7 038 |
| Primes | 0 | 0 | 0 |
| Réserves consolidées | 216 345 | 217 389 | 217 389 |
| Résultat consolidé | 10 350 | -1 045 | -1 045 |
| Autres (écarts de conversion) | | | |
| Capitaux propres (part du groupe) | 233 733 | 223 383 | 223 383 |
| Intérêts minoritaires | 52 210 | 45 218 | 45 218 |
| Capitaux propres totaux : | 285 943 | 268 601 | 268 601 |
| Provisions pour risques et charges | 38 336 | 37 677 | 37 677 |
| Emprunts et dettes financières | 89 030 | 82 108 | 82 108 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 59 348 | 58 468 | 58 468 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 167 722 | 171 191 | 171 191 |
| Total des dettes | 316 100 | 311 766 | 311 766 |
| Total passif | 640 379 | 618 044 | 618 044 |

Les écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition augmentent de 5,2 M€ pour les raisons suivantes :

- Entrées dans le périmètre
 - Octéa : 6,7 M€
 - Api : 1,2 M€
- Sorties de Précontact et de plusieurs fonds de commerce (dont Happy Prod)

Les immobilisations financières

Les immobilisations financières en hausse de 23,1 M€ intègrent les opérations de Sofiouest :

- 35,6 M€ d'investissements ou de réinvestissements
- 12,4 M€ de cessions

Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont de 38,34 M€ et couvrent pour l'essentiel la provision Indemnités de Départ à la Retraite.

Les emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières augmentent de 6,9 M€ dont 21 M€ à Ouest-France et 7 M€ chez Additi et sont compensés par 22 M€ de remboursements.

III - ACTIVITE DU GROUPE DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS – EVOLUTION PREVISIBLE

Presse Quotidienne Régionale

Depuis le début de l'exercice et à la date d'établissement du présent rapport, l'activité s'est déroulée dans un contexte dégradée. La conjoncture inflationniste actuelle génère de nombreuses incertitudes. Les sociétés de presse subissent des impacts en particulier au niveau du prix du papier et des consommables industriels. La hausse des coûts des matériaux de construction pourra aussi avoir un impact sur les projets de rénovation immobilière en cours.

Conformément à l'hypothèse retenue dans le budget 2022, le prix facial des journaux Ouest-France a été relevé de 0,10 € par exemplaire à compter du 28 avril 2022 pour l'achat au numéro et du 2 mai pour les abonnés. L'augmentation du tarif des titres des Journaux de Loire, prévue le 1^{er} juillet 2022, serait de 0,05 €.

Compte tenu de la baisse structurelle des recettes de publicité et de la diffusion des journaux papier, il est impératif pour préserver l'équilibre économique et continuer à financer les investissements, d'accélérer l'évolution numérique, tout en adaptant l'outil industriel via le plan PRIM.

Les actions de synergie entre les différentes composantes du Groupe Sipa se poursuivent, cela concernent notamment le portage des hebdomadaires et des magazines par le réseau de portage des quotidiens ainsi que le regroupement des moyens de production de Nantes et Angers.

Concernant les droits voisins, un accord cadre avec Google a été annoncé par l'Alliance mais n'a pas donné lieu à date à une complète finalisation en raison de nombreux points en suspens. La licence individuelle qui sera proposée aux éditeurs de presse n'a pu être appliquée à ce jour. En revanche un accord a été conclu en janvier 2022 avec Facebook.

Publihebdos :

L'ensemble des équipes du siège de Publihebdos déménageront à la fin septembre 2022 dans un nouvel immeuble construit rue de Chateaugiron à Rennes ; il est contigu au site Ouest-France.

Sofiouest

SOFIOUEST poursuit sa politique d'investissement.

Au cours du premier trimestre 2022, le Groupe SOFIOUEST a procédé aux opérations suivantes :

- Réinvestissement dans trois participations : UPFACTOR (120 K€), CLEVERCONNECT (500 K€) et BRUCE (500 K€)
- Engagement dans 6 nouveaux projets pour un montant global de 14 200 K€ :

En parallèle la société poursuit sa politique de cession des actifs immobiliers historiques non stratégiques, renforce son organisation administrative et consolide son équipe d'investissement.

IV - ACTIVITE DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le groupe SIPA conduit régulièrement des travaux d'études, de recherches et de développement, mais la nature de ces travaux ne permet pas de les inscrire à l'actif du bilan.

Les comptes consolidés seront soumis à votre approbation.

Nous vous remercions de leur réserver un vote favorable.

La Gérance

Signé par Louis ECHELARD
Le 28/12/23

 Signed with
universign



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint-Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)02 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)02 23 46 34 61
Site internet : www.kpmg.fr

*Société d'Investissements et de
Participations (société civile)*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Société d'Investissements et de Participations (société civile)
10 rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 09
Ce rapport contient 41 pages
Référence : GC-222-102

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint-Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)02 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)02 23 46 34 61
Site internet : www.kpmg.fr

Société d'Investissements et de Participations (société civile)

Siège social : 10 rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 09
Capital social : € 7 037 652

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la Société d'Investissements et de Participations (société civile),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société d'Investissements et de Participations (société civile) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des écarts d'acquisition

Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans le paragraphe 3.2.3.2. « Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs » de l'annexe des comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces tests, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces hypothèses par la direction et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Provisions pour risques et charges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans le paragraphe 3.3.9 « Provisions pour risques et charges » et la note 4.9 « Provisions pour risques et charges – Détail par nature » de l'annexe des comptes consolidés.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations concourant à ces provisions, à revoir par sondages les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de la gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Erreur ! Signet non défini.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint-Grégoire, le 7 juin 2022

KPMG S.A.



Signature
numérique
de Gwenaël
Chedaleux

Gwenaël Chedaleux
Associé

GROUPE SIPA

Comptes consolidés exercice clos le 31/12/2021

| Bilan consolidé | | | |
|--|------------|----------------|----------------|
| Actif | Note n° | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Montants en milliers d'euros | | | |
| Immobilisations incorporelles | 4.1 & 4.2 | 164 876 | 155 545 |
| <i>dont écart d'acquisition</i> | | 135 210 | 129 990 |
| Immobilisations corporelles | 4.3 | 101 844 | 107 312 |
| Immobilisations financières | 4.4 | 116 662 | 93 604 |
| Total actif immobilisé | | 383 381 | 356 459 |
| Stocks et en-cours | 4.5 | 8 845 | 8 033 |
| Clients et comptes rattachés | 4.6 | 73 618 | 70 880 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 4.7 | 40 071 | 46 652 |
| Disponibilités et VMP | 4.8 | 134 464 | 136 022 |
| Total actif circulant | | 256 998 | 261 586 |
| Total actif | | 640 379 | 618 044 |
| Passif | Note n° | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Capital | | 7 038 | 7 038 |
| Primes | | 0 | 0 |
| Réserves consolidées | | 216 345 | 217 389 |
| Résultat consolidé | | 10 350 | -1 045 |
| Autres (écarts de conversion) | | | |
| Capitaux propres (part du groupe) | | 233 733 | 223 383 |
| Intérêts minoritaires | | 52 210 | 45 218 |
| Capitaux propres totaux : | | 285 943 | 268 601 |
| Provisions pour risques et charges | 4.9 | 38 336 | 37 677 |
| Emprunts et dettes financières | 4.10 | 89 030 | 82 108 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4.11 | 59 348 | 58 468 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 4.12 | 167 722 | 171 191 |
| Total des dettes | | 316 100 | 311 766 |
| Total passif | | 640 379 | 618 044 |

GROUPE SIPA

Montants en milliers d'euros

| Compte de résultat consolidé | | | |
|---|-----|-----------------|-----------------|
| Compte de résultat | | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Chiffre d'affaires | 5.1 | 537 010 | 512 291 |
| Autres produits d'exploitation | 5.2 | 13 648 | 13 910 |
| Total des produits d'exploitation | | 550 658 | 526 201 |
| Achats consommés matières et marchandises | | -24 671 | -26 435 |
| Autres achats et charges externes | | -230 108 | -218 273 |
| Charges de personnel | 5.3 | -257 628 | -241 308 |
| Impôts et taxes | | -9 321 | -9 259 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 5.4 | -27 611 | -24 979 |
| Autres charges d'exploitation | | -3 963 | -4 043 |
| Total des charges d'exploitation | | -553 302 | -524 297 |
| Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition | | -2 644 | 1 904 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | | -2 500 | -2 080 |
| Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition | | -5 144 | -176 |
| Charges et produits financiers | 5.5 | 15 574 | -2 111 |
| Charges et Produits exceptionnels | 5.6 | 15 722 | 1 650 |
| Impôt sur le bénéfice | 6 | -944 | -1 826 |
| Résultat net des entreprises intégrées | | 25 206 | -2 463 |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence | | 0 | 0 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 25 206 | -2 463 |
| Intérêts minoritaires | | 14 856 | -1 418 |
| Résultat net (Part du Groupe) | | 10 350 | -1 045 |
| Résultat net par action* (en euros) | | 0,13 | -0,01 |

* nombre d'actions composant le capital social :

81 327 000

81 327 000

Etat consolidé des flux de trésorerie

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|----------------|----------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 25 206 | -2 463 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou l'activité | | |
| +/- Elimination des amortissements et des provisions | 28 671 | 29 556 |
| +/- Elimination de la variation des impôts différés | -4 029 | -1 135 |
| -/+ plus et moins values de cessions | -16 364 | -827 |
| - Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | | |
| - Dividendes reçues des titres mises en équivalence | 0 | 0 |
| Capacité d'autofinancement | 33 484 | 25 131 |
| <i>Variations des intérêts courus</i> | | |
| <i>Variations des stocks</i> | -800 | 667 |
| <i>Variations des créances d'exploitation</i> | 6 474 | 9 903 |
| <i>Variations des autres créances</i> | -933 | 6 637 |
| <i>Variations des dettes d'exploitation</i> | 1 184 | -5 258 |
| <i>Variations des autres dettes</i> | 301 | 3 344 |
| <i>Charges et produits constatés d'avance</i> | -1 275 | -442 |
| <i>Pertes et gains de change</i> | | |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 4 952 | 14 851 |
| Flux net de trésorerie lié à l'activité | 38 435 | 39 982 |
| +/- incidence des variations de périmètre | -12 889 | -1 282 |
| - décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles | -14 073 | -14 632 |
| - décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles | -12 248 | -17 327 |
| - décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières | -24 109 | -15 245 |
| + encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 642 | 1 519 |
| + encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières | 19 035 | 15 075 |
| variation des prêts et avances consentis | -2 201 | -571 |
| +/- autres flux liés aux opérations d'investissement | -1 | 0 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement | -45 844 | -32 464 |
| augmentation de capital souscrite par les actionnaires de la société mère | 89 | 0 |
| augmentation de capital souscrite par les minoritaires des sociétés intégrées | 0 | 0 |
| acquisition nette d'actions propres | 0 | 0 |
| + subventions d'investissement encaissées | 1 274 | 344 |
| - dividendes payés aux actionnaires du groupe | 2 | 1 |
| - dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle | -1 157 | -483 |
| + encaissements liés aux nouveaux emprunts | 29 110 | 17 593 |
| - remboursement d'emprunts (y compris contrats de location-financement) | -16 195 | -7 392 |
| +/- Variation net du concours bancaire | 0 | 0 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 13 124 | 10 063 |
| Incidence variation des changement de principe comptable | -1 334 | |
| Incidence de la variation des taux de change | | |
| Variation de la trésorerie | 4 381 | 17 580 |
| Trésorerie à l'ouverture | 114 037 | 96 457 |
| Trésorerie à la clôture | 118 418 | 114 037 |
| contrôle | 4 381 | 17 580 |

0

Analyse des variations de périmètre

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|------------|------------|
| Trésorerie acquise / entrée de périmètre | 830 | |
| Variation trésorerie / sortie de périmètre | -39 | -120 |
| Investissement en titres consolidés | -13 698 | -620 |
| Cession de titres consolidés | 18 | -71 |
| Incidence des apports fusions | | -471 |
| Incidence des variations de périmètre | -12 889 | -1 282 |

| Etat consolidé des variations des capitaux propres | | | | | | |
|---|--------------|----------------------|------------------------|---|---|----------------|
| Montants en milliers d'euros | Capital | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Attribuable aux actionnaires de la sté mère | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | TOTAL |
| Situation à la clôture de l'exercice déc-19 | 7 038 | 212 340 | 5 049 | 224 427 | 48 579 | 273 006 |
| Affectation du résultat 2019 | | 5 049 | -5 049 | | | 0 |
| Dividendes versés | | | | 0 | -488 | -488 |
| Variation de périmètre et divers | | | | 1 | -1 455 | -1 454 |
| <hr/> | | | | | | |
| <i>Résultat de l'exercice 2020</i> | | | -1 045 | -1 045 | -1 418 | -2 463 |
| <hr/> | | | | | | |
| Situation à la clôture de l'exercice déc-20 | 7 038 | 217 390 | -1 045 | 223 383 | 45 218 | 268 601 |
| Affectation du résultat 2020 | | -1 045 | 1 045 | | | 0 |
| Dividendes versés | | | | | -1 403 | -1 403 |
| Variation de périmètre et divers | | | | | -6 461 | -6 461 |
| <hr/> | | | | | | |
| <i>Résultat de l'exercice 2021</i> | | | 10 350 | 10 350 | 14 856 | 25 206 |
| <hr/> | | | | | | |
| Situation à la clôture de l'exercice déc-21 | 7 038 | 216 345 | 10 350 | 233 733 | 52 210 | 285 943 |

1- Faits majeurs et faits postérieurs à l'exercice

Sipa est une société civile de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées "le Groupe" ou le "groupe Sipa Ouest-France". Le siège social de la société est situé à Rennes.

Le groupe Sipa Ouest-France est un acteur global de la communication de proximité qui structure son offre autour de nombreux supports et services de communication

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Au niveau du sous groupe Sofiouest

Le groupe SOFIOUEST a réalisé de nouveaux investissements ainsi que des réinvestissements et a cédé des participations.

Innovation

Investissement et réinvestissement

SOFIOUEST a investi ou réinvesti dans :

- Le FCPI WEST WEB VALLEY 2 pour 1 500 K€
- BRUCE pour 1 083 K€ (augmentation de capital) et 500 K€ (compte courant d'associés)
- CLEVERCONNECT pour 2 500 K€
- KLAXOON pour 853 K€
- WANDERCRAFT pour 800 K€
- ANAXAGO HOLDING pour 2 500K€

Opération D-AIM / SPLIO

Dans le courant du premier semestre, SOFIOUEST a procédé à un rachat de titres dans D-AIM à hauteur de 700 K€.

Sur le second semestre, dans le cadre du rapprochement entre les sociétés D-AIM et SPLIO, SOFIOUEST a apporté à SPLIO l'intégralité de ses titres D-AIM valorisés 9 829 K€ pour une valeur inscrite au bilan de 4 347 K€ dont 91 K€ de frais d'acquisition et a reçu en contrepartie 287 315 titres SPLIO valorisés 9 829 K€.

Une plus-value en sursis d'imposition de 5 482 K€ a été comptabilisée à l'occasion de cette opération d'apport.

SOFIOUEST a participé simultanément à une augmentation de capital pour 1 631 K€ et à un achat de titres pour 314 K€. Sa participation est désormais de 16,93% au capital de SPLIO.

Cession de titres et remboursement de fonds.

SOFIOUEST a cédé ses titres LENGOW pour 3 524 K€. Ces titres étaient inscrits au bilan pour une valeur de 2 043 K€ dont 43 K€ de frais d'acquisition. Cette opération a permis de dégager une plus-value de 1 481 K€.

SOFIOUEST a également cédé ses titres SELLSY pour 12 184 K€ pour une valeur inscrite au bilan pour 2 737 K€ dont 86 K€ de frais d'acquisition. Cette cession a dégagé une plus-value de 9 446 K€.

Les fonds WEST WEB VALLEY 1 et RING ont par ailleurs procédé à un premier remboursement partiel du montant de la souscription pour respectivement 149 K€ et 120 K€.

Après prise en compte de l'ensemble de ces opérations, les frais d'acquisition immobilisés à l'actif du bilan ont augmenté de 381 K€.

Capital développement

Investissement et réinvestissement

SOFIOUEST a investi ou réinvesti dans :

- RECIF TECHNOLOGIES pour 1 912 K€ en actions et 476 K€ en obligations convertibles
- Le FCPI ALBACAP pour 3 000 K€
- La société GENE0 CAPITAL pour 3 000 K€

Cession de titres et remboursement de fonds.

Le fond ENTREPRENEURS et OPPORTUNITES a par ailleurs procédé à un premier remboursement partiel du montant de la souscription pour 212 K€.

Immobilier

Investissement et réinvestissement

- Investissement dans le FCPR Anaxago Society 2021 pour 2 541 K€
- Les obligations City Mall ont été remboursées pour 2 000 K€

SOFIOUEST et Socimmo ont vendu plusieurs de leurs locaux à Ouest-France pour respectivement 3 545 K€ et 730 K€ et ont participé aux frais liés à la vente pour 118 K€ et 26 K€.

Socimmo a pris une participation de 7 K€ au capital de la SCI les Muriers et mis en place un compte courant de 1 673 K€. Les frais d'acquisition immobilisés sont de 241K.

Socimmo a également pris une participation au capital de la SCI Les Poiriers pour 3K€.

SOFIOUEST a cédé l'intégralité des titres Société Générale pour 494 K€. Cette opération a dégagé une moins-value de 6K€. Socimmo a cédé l'intégralité des titres METROPOLE TELEVISION dégageant ainsi une plus-value brute de 15 490 K€.

SPIR COMMUNICATION

Dans le cadre de l'offre publique d'achat suivie d'un retrait obligatoire effectué en 2021, la société SOFIOUEST a acheté 1 323 625 actions Spir Communication pour la somme de 6 617 K€ et détient désormais 100% des titres Spir Communication.

Le Conseil d'Administration de SPIR COMMUNICATION a décidé la tenue d'une AGE le 26 février qui a voté favorablement en vue de :

réduire le capital social de la SPIR COMMUNICATION d'un montant de 23 574 312,32 euros, pour le ramener de 23 933 312 euros à 358 999,68 euros par réduction de la valeur nominale des actions de 4 euros à 0,06 euro (réduction du capital non motivée par des pertes)

-transformer la Société en société par actions simplifiée.

Contrôle fiscal

Le 25 février 2021, Spir Communication a reçu la proposition de rectification à la suite du contrôle fiscal portant sur la période du 01/01/2015 au 31/12/2019. Il en a résulté un redressement global de 120 K€ portant sur la TVA sur les honoraires.

La provision pour risque de 182 K€ constatée en 2020 a fait l'objet d'une reprise en intégralité.

Enfin, la crise sanitaire liée au Covid 19 n'a pas eu d'impact direct sur l'activité du Groupe SOFIOUEST. A l'instar de 2020, les participations ont dans l'ensemble fait preuve d'une grande résilience.

Au niveau du sous groupe Publihebdos

Sur le plan social

- Une situation sanitaire toujours compliquée avec l'arrivée de nouveaux variants au Covid avec pour conséquence, la généralisation du télétravail quand cela était possible et une activité commerciale perturbée ;
- La mise au chômage partiel pendant la période de confinement décrétée par le gouvernement pour le personnel ne pouvant pas télétravailler. Ce dispositif a par la suite été étendu aux « gardes d'enfants » ;
- Le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à une partie des salariés ;
- Le déclenchement au titre de l'exercice 2021 de l'accord d'intéressement sur l'UES Publihebdos, après une année blanche en raison de la baisse des résultats en 2020 liée à la crise sanitaire.

Sur le plan éditorial

- L'augmentation du prix du journal de 30 hebdomadaires en janvier 2021 pour les ventes en kiosque et de 27 hebdomadaires en juillet 2021 pour les abonnements ;
- Le changement de la politique de consentement des cookies et arrivée de nouveaux algorithmes qui pèsent sur nos audiences ;
- La progression de la plateforme actu.fr moins forte qu'en 2020 avec 77,8 millions de visites en 2021 (contre 75,7 en 2020) ;
- L'habilitation de la plateforme « Actu.fr » pour faire paraître les annonces légales sur 67 départements (SPEL).

Sur le plan juridique et fiscal

- La transmission Universelle du Patrimoine de la Société SN Chronique Editions à la Société Publihebdos avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 ;
- La transmission Universelle du Patrimoine de la Société Editeur Libre à la Société Publihebdos avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 ;
- La prise en location-gérance, par la société Publihebdos, du fonds de commerce « LIBERTE BONHOMME LIBRE » à la société S.E..BN. Elle sera effective au 1er janvier 2022 ;
- Le contrôle fiscal des sociétés Publihebdos et Hebdos Communication sur les périodes 2018 à 2021.

Sur le plan technique et industriel

- L'arrêt de l'impression d'un client extérieur ;
- Deux augmentations significatives du prix du papier.

Autres faits significatifs

- La distribution par la société Publihebdos de 1,02 M€ de dividendes ;
- La signature de la vente par Publihebdos d'un immeuble à Domfront ;
- La signature de la vente par Publihebdos de locaux à Falaise ;
- Le déblocage de l'emprunt de 1 M€ souscrit en 2020 pour le financement de nos investissements courants ;
- La souscription d'un emprunt de 4 M€ pour financer le nouveau siège social de Publihebdos ;
- La constitution d'une provision pour dépréciation des fonds de commerce de 2.500 K€.

Au niveau du sous groupe OF-ADDITI

- La société Ouest-France

La crise sanitaire s'est poursuivie et a impacté notre activité en ralentissant en particulier la reconquête de nos recettes publicitaires.

La progression globale de nos produits d'exploitation n'a pas permis, en raison de la hausse des charges, de dégager un excédent brut d'exploitation satisfaisant alors même que nos investissements, en particulier numériques, restent élevés et que plusieurs acquisitions immobilières (nouveaux locaux à Vannes et Brest, rachat de plusieurs rédactions à Sofiouest) ont été financées par de nouveaux emprunts bancaires.

La baisse récurrente de la diffusion papier a amené le groupe SIPA :

- d'une part à repenser une nouvelle organisation industrielle avec la fermeture du centre d'impression d'Angers (appartenant au Courrier de l'Ouest) et à programmer l'extension du site d'impression de la Chevrolière,
- d'autre part de s'associer au plan de sortie à la filière Presse proposé par l'Etat en 2021 incitant à un vaste programme de modernisation des imprimés en France.

Par ailleurs se profile une réforme en profondeur de l'aide au portage proposée par la DGMIC qui pourrait à terme générer des ressources complémentaires pour notre société qui pourra s'appuyer sur le nouveau système informatique de distribution dont le déploiement est quasiment finalisé.

Enfin la discussion sur les droits voisins a beaucoup progressé avec la finalisation d'un accord avec Facebook mais encore beaucoup d'incertitudes sur l'aboutissement de la négociation avec Google.

A noter par ailleurs pour la société Ouest-France

- La clôture du litige sur le contrôle URSSAF de 2012 que nous avons intégralement réglé.
- Le déménagement de tous les services occupant la Tour de Chantepie transférés pour une durée minimum de 16 mois dans les locaux des Veyettes à Rennes.
- Le début des travaux de rénovation de la Tour de Chantepie.
- La dénonciation du contrat de fournitures du TV Magazine avec le Figaro avec le lancement d'un supplément alternatif en collaboration avec d'autres éditeurs de PQR.
- La baisse de nos audiences numériques, en raison de l'évolution des algorithmes de Google et d'une modification des habitudes de consultation de nos sites par les internautes.
- La progression de nos ventes numériques (diffusion + 29%, publicité + 33%).
- Les premières tendances inflationnistes sur le papier et le prix des matières premières qui se sont traduites dans nos comptes avec en parallèle une négociation qui a entraîné des coûts salariaux significatifs.
- La régularisation des taux de cotisations retraite au titre des exercices 2019 et 2020, en raison d'une insuffisance de provision sur les cotisations patronales.

- Le sous-groupe Additi

L'année 2021 a vu une reprise de l'activité, même si le confinement du mois d'avril a ralenti la reprise sur le 2^{ème} trimestre, toutes activités confondues.

Les changements de périmètre de consolidation ont un impact net sur le chiffre d'affaires de + 1 306 K€ :

- ✓ La société Précontact a été cédée à la Société La Fonderie le 12 mai 2021 : - 906 K€
- ✓ La société OFM a acquis la société Octéa le 14 juin 2021 : + 2 212 K€

Le résultat d'exploitation des comptes consolidés d'Additi est en forte hausse de +2.6 M€ sans pour autant atteindre les niveaux d'avant la crise, et concerne principalement les filiales :

- ✓ Pole Radio +1.3 M€
- ✓ Medialex +1 M€
- ✓ Affiouest + 0.5 M€

La partie Additi Média est en baisse de -1.1 M€ en raison de Precom qui, dans son rôle de société de moyen du Groupe Additi, supporte l'essentiel des coûts des chantiers de modernisation du Groupe (transfo du SI, marque commerciale et marque employeur, ...).

Pour toutes les sociétés du groupe, les charges de personnel de 2021 sont en progression par rapport à 2020, en raison du chômage partiel mis en place lors de la 1^{ère} année du Covid.

GROUPE SIPA - OUEST-France

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Au niveau du sous groupe Sofiouest

Entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes intervenue le 30 mars 2022, le Groupe

- A réinvesti dans trois de ses participations (UPFACTOR – 120 K€, CLEVERCONNECT – 500k€ et BRUCE – 500 K€) ;
- Est engagé dans quatre nouveaux projets d'investissement pour un montant global de 14 200 K€ (quatre sociétés et deux fonds d'investissement) ;
- Prévoit la cession de la majorité de ses actifs immobiliers historiques non stratégiques.

Les évènements se déroulant en Ukraine depuis le 24 février 2022 n'ont pour le moment pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe SOFIOUEST.

Au niveau du sous groupe Publihebdo

- Forte pression inflationniste renforcée par la crise ukrainienne avec un impact très élevé sur les prix des matières premières et en particulier du papier ;
- Pression inflationniste également sur les négociations salariales de début d'année ;
- Le développement des audiences de la plateforme « Actu.fr » se poursuit favorablement mais l'évolution de la vente de nos journaux payants reste un sujet de préoccupation.

Au niveau du sous groupe Courrier de L'Ouest

Projet industriel du Groupe Sipa Ouest-France :

Le 29 avril 2021, les directions des quotidiens Ouest-France, Courrier de l'Ouest et Maine Libre ont présenté à leur CSE respectif un projet commun d'évolution de leurs moyens industriels afin de les adapter à leurs perspectives commerciales et aux besoins de leurs lecteurs et de leurs annonceurs.

A partir du 1^{er} janvier 2024, la production des 800 000 exemplaires des quotidiens concernés, appartenant au Groupe Sipa Ouest-France, serait réalisée sur deux sites : Rennes-Chantepie et Nantes-La Chevrolière, dotés de 5 rotatives modernisées, dont 4 disposeraient de 40 pages couleur.

Deux anciennes rotatives de Ouest-France seraient arrêtées : l'une à Rennes, l'autre à Nantes. La rotative du Courrier de l'Ouest, plus récente, actuellement implantée à Angers serait déplacée à Nantes. Au total, les effectifs affectés aux activités industrielles de ces journaux passeraient de 256 à 176 salariés.

Au plan social, les directions se sont appuyées sur le Plan Filière de la presse, convention tripartite Etat-Syndicats-Editeurs, signée à l'été 2021, pour négocier avec les partenaires sociaux les conditions sociales de ce projet. Chaque salarié impacté se verrait proposer des postes de reclassement.

Les conditions d'accompagnement vers une mutation au sein du Groupe ou vers un départ, comme prévu dans le Plan Filière, ont été négociées fin 2021, début 2022.

Le projet concerne l'ensemble de l'effectif de l'industrie du Courrier de l'Ouest soit 46 personnes. 23 sont éligibles aux départs envisageables dans le Plan Filière et se verraient notifier un licenciement économique au plus tard le 31 décembre 2022. L'autre moitié de l'effectif aurait la possibilité de poursuivre son activité professionnelle au sein d'Ouest-France (Rennes ou Nantes) sur des postes équivalents à ceux tenus précédemment à Angers.

L'ensemble des conditions de reclassement ou de départ négociées avec les partenaires sociaux du secteur concerné, sera formalisé dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi porté par le CSE du Courrier de l'Ouest à compter de début avril 2022.

Un chantier d'évolution des organisations du secteur industriel de Ouest-France a été ouvert à l'issue de ces négociations pour répondre aux besoins de production des années à venir. Ce chantier est en discussion avec les partenaires sociaux.

Selon les dernières estimations ce projet mobiliserait un montant de l'ordre de 20 M€ pour le groupe SIPA Ouest-France afin de financer la modernisation des sites ainsi qu'un programme de formation pour les collaborateurs.

En modernisant ses moyens d'impression tout en poursuivant son développement numérique, le Groupe Sipa Ouest-France veut conforter sa place de leader de l'information en France et surtout proposer à ses lecteurs des services d'information sans cesse améliorés et à ses annonceurs des supports toujours plus efficaces.

Hausse du coût du papier, des matières premières et de frais de fonctionnement :

L'activité des Journaux de Loire est impactée par la hausse très importante du cours du papier (675 euros la tonne pour l'instant en 2022 pour le papier journal contre 454 euros la tonne au deuxième semestre 2021) soit près de + 49%, ce qui devrait avoir un impact négatif de 1 088 K€ et ce malgré une moindre consommation due à la baisse de la diffusion. Des hausses importantes sont encore à craindre au cours des prochains mois.

La hausse des coûts de matières premières (plaques, encres,...) entraînent une augmentation des achats de consommables d'impression budgétée à + 30 K€.

Par ailleurs la hausse du coût du gasoil et du Smic entraîne une augmentation des charges de distribution estimée à + 125 K€.

Négociation sur les droits voisins :

L'Alliance, syndicat professionnel des sociétés de PQR et de PHR du groupe SIPA, a signé un accord cadre avec Facebook afin que le droit voisin soit rémunéré. En application de cet accord, Ouest-France a conclu, en février 2022, une licence individuelle avec Facebook et perçoit depuis cette date une rémunération au titre de son droit voisin et de la licence Facebook News. Les différents titres des Journaux de Loire, hébergés sur le domaine Ouest-France, bénéficieront d'une réversion de ces revenus.

Par ailleurs, un accord cadre avec Google a été annoncé par l'Alliance mais n'a pas donné lieu à ce stade à une complète finalisation en raison de nombreux points en suspens. La licence individuelle qui sera proposée aux éditeurs de presse n'est donc pas encore applicable à ce jour.

Augmentation du prix du journal :

Il est précisé qu'une augmentation de 0,05 € du prix de vente du journal applicable tous les jours de la semaine est prévue à compter du 1er juillet 2022 pour les trois titres.

Au niveau du sous groupe Of-ADDITI

- La société Ouest-France

Hausse du coût du papier, des matières premières et des frais de fonctionnement :

La brusque flambée du papier et de nombreuses matières premières impacte l'économie de la société, et ce sans doute de manière durable, ce qui nous amène à augmenter de 0,10 € le prix du quotidien.

Impact Ukraine :

Notre excédent brut d'exploitation et notre résultat d'exploitation se sont fortement dégradés et nous craignons de nouvelles hausses liées aussi à la guerre en Ukraine (carburant, consommables...).

Il est pour le moment difficile de chiffrer ces impacts

Projet industriel du groupe Sipa Ouest-France :

Le 29 avril 2021, les directions des quotidiens Ouest-France, Courrier de l'Ouest et Maine Libre ont présenté à leur CSE respectif un projet commun d'évolution de leurs moyens industriels afin de les adapter à leurs perspectives commerciales et aux besoins de leurs lecteurs et de leurs annonceurs.

A partir du 1er janvier 2024, la production des 800 000 exemplaires des quotidiens concernés, appartenant au Groupe Sipa Ouest-France, serait réalisée sur deux sites : Rennes-Chantepie et Nantes-La Chevrolière, dotés de 5 rotatives modernisées, dont 4 disposeraient de 40 pages couleur.

Deux anciennes rotatives de Ouest-France seraient arrêtées : l'une à Rennes, l'autre à Nantes. La rotative du Courrier de l'Ouest, plus récente, actuellement implantée à Angers serait déplacée à Nantes. Au total, les effectifs affectés aux activités industrielles de ces journaux passeraient de 256 à 176 salariés.

Au plan social, les directions se sont appuyées sur le Plan Filière de la presse, convention tripartite Etat-Syndicats-Editeurs, signée à l'été 2021, pour négocier avec les partenaires sociaux les conditions sociales de ce projet. Chaque salarié impacté se verrait proposer des postes de reclassement.

Les conditions d'accompagnement vers une mutation au sein du Groupe ou vers un départ, comme prévu dans le Plan Filière, ont été négociées fin 2021, début 2022.

L'ensemble des conditions de reclassement ou de départ négociées avec les partenaires sociaux du secteur concerné, sera formalisé dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi porté par le CSE du Ouest-France à compter de début avril 2022.

Un chantier d'évolution des organisations du secteur industriel de Ouest-France a été ouvert à l'issue de ces négociations pour répondre aux besoins de production des années à venir. Ce chantier est en discussion avec les partenaires sociaux.

Selon les dernières estimations ce projet mobiliserait un montant de l'ordre de 20 M€ pour le groupe SIPA Ouest-France afin de financer la modernisation des sites ainsi qu'un programme de formation pour les collaborateurs.

En modernisant ses moyens d'impression tout en poursuivant son développement numérique, le Groupe Sipa Ouest-France veut conforter sa place de leader de l'information en France et surtout proposer à ses lecteurs des services d'information sans cesse améliorés et à ses annonceurs des supports toujours plus efficaces.

De lourds investissements ont été prévus et sont pour la plupart incompressibles (plan filière – extension immobilière La Chevrolière – Rénovation Tour...); ils vont nous amener à recourir à l'emprunt, alors même que les ressources d'exploitation sont en chute.

Nous devons pourtant poursuivre notre virage numérique, conquérir de nouveaux abonnés et donner un nouvel élan à notre audience, ce qui devrait permettre de générer des recettes complémentaires, en particulier publicitaires. Les négociations sur le plan filière sont en voie d'aboutir et permettent d'envisager à terme des économies de coûts de production et d'exploitation.

Nous devons également agir et prendre les dispositions nécessaires pour maintenir nos coûts d'exploitation.

Nous poursuivons les actions de synergie avec les différentes composantes du Groupe SIPA en nous inscrivant dans les orientations à 10 ans détaillées dans le plan stratégique « Inventons Demain ».

Négociation sur les droits voisins :

L'alliance, syndicat professionnel des sociétés de PQR et de PHR du groupe Sipa, a signé un accord cadre avec Facebook afin que le droit voisin soit rémunéré. En application de cet accord, Ouest-France a conclu, en février 2022, une licence individuelle avec Facebook et perçoit depuis cette date une rémunération au titre de son droit voisin et de la licence Facebook News. Les différents titres des Journaux de Loire, hébergés sur le domaine Ouest-France bénéficieront d'une reversion de ces revenus.

Par ailleurs, un accord cadre avec Google a été annoncé par l'Alliance mais n'a pas donné lieu à ce stade à une complète finalisation en raison de nombreux points en suspens. La licence individuelle qui sera proposée aux éditeurs de presse n'est donc pas encore applicable à ce jour.

- Le sous-groupe Additi

Depuis le 14 mars 2022, toutes les mesures sanitaires liées à la crise sanitaire du Covid 19 sont levées permettant ainsi à l'ensemble des filiales de retrouver une activité normale.

En janvier 2022, la société Only you a cédé l'intégralité des parts qu'elle détenait dans la société Alouette pour un montant de 4420 k€

Ouest France Multimédia a cédé la branche d'activité Skillapp le 14 février 2022 à la société Quick MS.

Le 7 mars 2022 a eu lieu le lancement de la nouvelle marque commerciale Additi Média, qui regroupe les activités des Marchés de Ouest France Multimédia et Precom.

Les éléments se déroulant en Ukraine depuis le 24/02/2022 n'ont pas d'impact sur notre activité pour le moment.

Les impacts à venir ne sont pas définissables au jour d'aujourd'hui.

Annexe des comptes consolidés

2- Périmètre

2.1. Entités consolidées

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société SIPA et de ses filiales énumérées dans le tableau du paragraphe Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021.

Le périmètre de consolidation du groupe SIPA se compose de :

| Nom de la Société | Activité Siège et n° de siren | 2021 | 2020 |
|-------------------------------|---|-----------|-----------|
| | | % intérêt | % intérêt |
| SIPA | Holding - Rennes - 429 870 603 | 100,00 | 100,00 |
| INTRASIPA | Etude et conseil - Rennes - 493 509 830 | 100,00 | 100,00 |
| MEDIACONTACT | Fonds de placement - Rennes - 501 632 954 | 100,00 | 100,00 |
| ADDITI | Agence de publicité - Rennes - 751 598 061 | 99,99 | 99,99 |
| AFFIOUEST | Affichage publicitaire - Rennes - 342 654 894 | 99,99 | 99,99 |
| DEMO FM | Radio - Evreux - 343 325 684 | 99,99 | 99,99 |
| FREQUENCE ILLE | Radio - Cesson Sévigné - 329 643 399 | 99,99 | 99,99 |
| HAPPY PROD | Promotion prospection - Cesson Sévigné - 424 469 005 | 99,99 | 99,99 |
| MAVILLE SAS | Portail internet - Rennes - 499 614 154 | 99,99 | 99,99 |
| MEDIALEX | Régie publicitaire - Cesson Sévigné - 353 403 074 | 99,99 | 99,99 |
| OF MULTIMEDIA | Multimédia - Rennes - 335 061 552 | 99,99 | 99,99 |
| PRECOM | Régie publicitaire - Rennes - 348 883 315 | 99,99 | 99,99 |
| PRECONTACT | Régie publicitaire - Rennes - 335 144 127 | | 99,99 |
| SCI Av. HENRI FREVILLE | Location immobilière - Rennes - 350 216 321 | 99,89 | 99,99 |
| SCI J. CARTIER | Location immobilière - Rennes - 347 644 098 | 99,98 | 99,99 |
| NANTES MEDIAS | Radio - Nantes - 326 739 661 | 99,99 | 99,99 |
| RANALI | Location immobilière - Rennes - 429 430 101 | 99,99 | 99,99 |
| EUROPE REGIES OUEST | Régie publicitaire - Rennes - 404 391 542 | 50,99 | 50,99 |
| ONLY YOU | Radio-Rennes - 540 036 001 | 99,99 | 99,99 |
| OCTEA | Ingénierie-Sauveterre de Bearn - 335 994 281 | 99,99 | |
| OUEST-FRANCE | Presse quotidienne régionale - Rennes - 377 714 654 | 99,99 | 99,99 |
| OUEST PLUS SERVICE | Distribution et commercialisation journaux - Rennes - 501 663 017 | 99,99 | 99,99 |
| INFOMER | Presse hebdomadaire - Rennes - 353 867 203 | 99,98 | 99,98 |
| CHASSE MAREE | Editions de revues et VPC - Douarnenez - 445 368 517 | 99,98 | 99,98 |
| SERNAS | Presse mensuelle - Paris - 323 564 898 | 99,98 | 99,98 |
| EDILARGE | Edition - Rennes - 324 417 096 | 99,99 | 99,98 |
| CAP DIFFUSION | Diffusion - Edition - Rennes - 584 708 764 | 99,97 | 99,97 |
| API | Edition - Nantes - 381 802 982 | 99,99 | |
| COURRIER DE L'OUEST | Editeur - Angers - 775 609 357 | 99,58 | 99,58 |
| MD INTER REGIES | Régie publicitaire - Angers - 338 085 335 | 99,58 | 99,58 |
| SERPO | Editeur - Nantes - 857 802 862 | 99,58 | 99,58 |
| SAML | Location immobilière - Le Mans - 575 650 403 | 99,37 | 99,37 |
| PUBLIHEBDOS | Presse hebdomadaire - Rennes - 487 280 018 | 99,95 | 99,95 |
| AGENCE FRANCE HEBDOS | Agence de presse - St Germain en Laye - 410 890 735 | 99,95 | 99,95 |
| MIDI PRESSE | Edition de journaux - Marmande - 306 844 598 | 99,95 | 99,95 |
| Sté DE GESTION PUBLIHEBDOS | Holding - Rennes - 439 703 430 | 99,95 | 99,95 |
| Sté DES EDITIONS DE NORMANDIE | Editions et impression de journaux - Rennes - 525 206 678 | 99,95 | 99,95 |
| HEBDOS COMMUNICATION | Régie publicitaire - Rennes - 437 737 901 | 99,95 | 99,95 |
| SN CHRONIQUE EDITIONS | Editions de presse - Fougères - 433 166 824 | | 99,94 |
| PRESSE REGIONALE | Edition de journaux - Toulouse - 572 161 719 | 99,91 | 99,91 |
| SEBN | Presse hebdomadaire régionale - Caen - 523 820 170 | 99,61 | 99,61 |
| SEPR | Edition de journaux - Toulouse - 570 801 662 | 99,70 | 99,69 |
| Sté CHERBOURGEOISE EDITIONS | Presse quotidienne régionale - Cherbourg - 775 610 686 | 97,00 | 96,95 |
| Sté CHERBOURGEOISE PUBLICITE | Régie publicitaire - Cherbourg - 326 534 286 | 97,00 | 96,95 |
| PUBLICATEUR LIBRE | Exploitation de journal - Domfront - 375 850 559 | | 96,95 |
| PLOERMELAIS | Holding - Ploermel - 877 280 065 | 96,00 | 96,00 |
| Sté DES EDITIONS DU FINISTERE | Edition et impression de journaux - Quimper - 521 917 385 | 99,95 | 99,95 |
| LA GAZETTE DE LA MANCHE | Presse hebdomadaire - St Hilaire du Harcouet - 309 358 208 | 49,97 | 49,97 |
| Sté NORMANDE de PARTICIPATION | Holding - Rennes - 389 549 551 | 49,97 | 49,97 |
| SCI 5, RUE D'ALGER | Location immobilière - Nantes - 334 503 398 | 51,26 | 51,26 |
| SCI SOCIMMO | Location immobilière - Rennes - 347 405 961 | 51,26 | 51,26 |
| SOFIOUEST | Holding - Rennes - 549 200 509 | 51,26 | 51,26 |
| SPIR COMMUNICATION | Holding - Paris - 317 082 675 | 51,26 | 39,92 |
| SCI LES OISEAUX | Location immobilière - Paris - 388 823 148 | 51,26 | 39,92 |
| 20 MINUTES FRANCE | Edition journal d'information gratuit - Paris - 438 049 843 | 50,00 | 50,00 |
| ROOF MEDIA | Holding - Paris - 817 580 939 | 33,33 | 33,33 |
| DIGITEKA | Programmation informatique - Paris - 821 732 484 | 24,08 | 27,00 |

2.2. Entités exclues du périmètre de consolidation

Toutes les entités qui ont, soit par l'importance de leur chiffre d'affaires, du total de leur bilan, du montant de leur endettement, un impact sur le bilan et le compte de résultat consolidé sont intégrés et non prises en compte dans le cas contraire

GRUPE SIPA - OUEST-France

2.3. Variations de périmètre

La société Précontact a été cédée le 12 mai 2021

La société Octéa a été acquise le 14 juin 2021

La société API est entrée dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2021

Le 01/07/2021 la société Le Publicateur Libre a été tuppée par la société Publihebdos

Le 01/07/2021 la société SN Chronique Edition a été tuppée par la société Publihebdos

2.4. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes il n'y a pas eu d'acquisition ou de cession significatives de titres de participation au niveau du groupe Sipa - Ouest-Fance.

2.5. Changements de méthodes de consolidation

Il n'y a pas de changement de méthode de consolidation par rapport à l'année dernière.

3- REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du SIPA - Ouest-France sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France à savoir, les dispositions du règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 Décembre 2021

Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe SIPA - Ouest-France assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe SIPA - Ouest-France exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf.note 2.2. "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- * Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels;
- * Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires";
- * Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- * Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun

intérêt minoritaire n'est donc constaté ;

- * Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- * Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminée d'après les règles de consolidation ;
- * Eliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Elimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecart d'acquisition

3.2.3.1 Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- * Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- * La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif. Conformément à l'Article 231-10 du règlement ANC n° 2020-01, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2 Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Par ailleurs, suite au changement de référentiel consolidé en 2019, le groupe a conservé les amortissements antérieurement comptabilisés, selon la durée d'utilisation précédemment retenue

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2021, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe SIPA Ouest-France sont les suivants :

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.2. Fonds commercial

Le règlement ANC 2020-01 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

| Immobilisations incorporelles | Méthode | Durée |
|-------------------------------|----------|-----------|
| Brevets, licences | Linéaire | 1 à 5 ans |
| Logiciels et progiciels | Linéaire | 3 ans |

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

| Immobilisations corporelles | Méthode | Durée |
|---|----------|-------------|
| Agencements, aménagements des constructions | Linéaire | 20 à 40 ans |
| Installations techniques, matériel et outillage | Linéaire | 10 à 15 ans |
| Matériel de transport | Linéaire | 5 ans |
| Matériel de bureau et informatique | Linéaire | 5 à 10 ans |
| Mobilier de bureau | Linéaire | 5 à 10 ans |

3.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine du contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, ce poste comprend des titres de participation dans une société non consolidé. Les titres de participations non consolidés sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur d'utilité.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : "Coût Unitaire Moyen Pondéré".

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat ou de souscription.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- * De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- * De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n° 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- * Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- * Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés du groupe Courrier de l'Ouest

Pour les autres engagements du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est

engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.12. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société Sipa tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Note 4- Explication des postes du bilan

4.1. Analyse des écarts d'acquisition

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | variation de Périmètre | En fin d'exercice |
|----------------------------------|------------------------|---------------|--------------|----------------------------|------------------------|-------------------|
| Écarts d'acquisition nets | 129 990 | 2 | 2 605 | | 7 823 | 135 210 |

Note 4.2. Variation des autres immobilisations incorporelles

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et fusion | En fin d'exercice |
|---|------------------------|---------------|-------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Frais de recherche et développement | | | | | 17 | 17 |
| Droit au bail | 190 | | | | | 190 |
| Concessions, brevets, licences | 114 094 | 10 280 | 287 | 1 622 | 1 292 | 127 000 |
| Avances et acomptes | | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 142 | | 49 | -33 | 3 | 63 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 1 843 | 2 819 | | -1 655 | | 3 006 |
| Immobilisations incorporelles brutes | 116 268 | 13 098 | 335 | -67 | 1 312 | 130 276 |

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et conversion | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|-------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Frais de recherche et développement | | | | | 17 | 17 |
| Droit au bail | 63 | | | | | 63 |
| Concessions, brevets, licences | 90 514 | 8 951 | 286 | 33 | 1 256 | 100 468 |
| Avances et acomptes | | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 137 | 5 | 49 | -33 | 3 | 63 |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 90 713 | 8 956 | 334 | | 1 276 | 100 611 |

| | | | | | | |
|--|---------------|--------------|----------|------------|-----------|---------------|
| Autres immobilisations incorporelles nettes | 25 555 | 4 143 | 1 | -67 | 36 | 29 666 |
|--|---------------|--------------|----------|------------|-----------|---------------|

Note 4.3. Variation des immobilisations corporelles

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et fusion | En fin d'exercice |
|---|------------------------|---------------|--------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Terrains | 8 968 | 89 | 115 | | | 8 942 |
| Constructions | 150 826 | 1 910 | 1 726 | 3 910 | | 154 920 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 174 978 | 2 099 | 790 | 1 225 | -1 | 177 511 |
| Autres immobilisations corporelles | 67 604 | 3 396 | 3 178 | 306 | -12 | 68 116 |
| Immobilisations corporelles en cours | 2 405 | 3 968 | | -2 036 | | 4 337 |
| Avances et acomptes | 3 357 | 606 | | -3 357 | | 606 |
| Immobilisations corporelles brutes | 408 137 | 12 068 | 5 808 | 48 | -13 | 414 432 |

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et fusion | En fin d'exercice |
|---|------------------------|---------------|--------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Terrains | 332 | 20 | 33 | | | 319 |
| Constructions | 90 013 | 7 043 | 1 726 | | | 95 330 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 152 414 | 6 598 | 788 | 106 | -1 | 158 329 |
| Autres immobilisations corporelles | 58 067 | 3 616 | 2 960 | -106 | -7 | 58 610 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 300 825 | 17 277 | 5 507 | | -8 | 312 588 |

| | | | | | | |
|---|----------------|---------------|------------|-----------|-----------|----------------|
| Immobilisations corporelles nettes | 107 312 | -5 209 | 302 | 48 | -6 | 101 844 |
|---|----------------|---------------|------------|-----------|-----------|----------------|

Note 4.4 Variation des autres actifs financiers

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Evaluation à la juste valeur | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et conversion | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|---------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Autres titres de participations | 164 908 | 31 389 | 9 610 | | 17 773 | 7 | 204 467 |
| Créances rattachées à des participations | 7 077 | 2 192 | 10 | | | | 9 259 |
| Autres titres immobilisés | 26 064 | 2 430 | 2 849 | | -17 339 | | 8 306 |
| Prêts, cautionnements et autres créances financières | 9 198 | 831 | 814 | | -17 | 5 | 9 203 |
| Autres actifs financiers bruts | 207 247 | 36 842 | 13 283 | | 417 | 12 | 231 235 |

| Montants en milliers d'euros | Au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Evaluation à la juste valeur | Mouvements compte à compte | Variation périmètre et conversion | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|-------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Autres titres de participations et créances | 113 184 | 1 178 | 235 | | 199 | | 114 326 |
| Autres titres immobilisés | 442 | 160 | 228 | | -199 | | 175 |
| Prêts, cautionnements et autres créances financières | 17 | 55 | | | | | 72 |
| Dépréciation des autres actifs financiers | 113 643 | 1 393 | 463 | | | | 114 573 |

| | | | | | | | |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|--|------------|-----------|----------------|
| Autres actifs financiers nets | 93 604 | 35 449 | 12 820 | | 417 | 12 | 116 662 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|--|------------|-----------|----------------|

Note 4.5. Détail des stocks et en-cours

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Matières premières et autres approvisionnements | 6 119 | 5 551 | 10,23% |
| En-cours de production | 74 | 85 | -12,94% |
| Produits intermédiaires et finis | 3 503 | 3 589 | -2,40% |
| Marchandises | 1 804 | 1 542 | 16,99% |
| Total brut | 11 500 | 10 767 | 6,81% |
| Provisions | -2 655 | -2 734 | -2,89% |
| Total net | 8 845 | 8 033 | 10,11% |

Note 4.6. Détail des clients et comptes rattachés

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|---------------|---------------|--------------|
| Clients et comptes rattachés | 79 728 | 77 030 | 3,50% |
| Total brut | 79 728 | 77 030 | 3,50% |
| Provisions clients et comptes rattachés | -6 110 | -6 151 | -0,67% |
| Total net | 73 618 | 70 880 | 3,86% |
| Montant à - 1 an | 73 618 | 70 880 | 3,86% |

Note 4.7. Autres créances et comptes de régularisation

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Créances sur personnel et organismes sociaux | 1 057 | 891 | 18,65% |
| Créances fiscales - hors impôt société | 18 745 | 20 876 | -10,21% |
| Comptes courants - actif | 140 861 | 147 141 | -4,27% |
| Créances sur cessions d'actifs | 3 | 532 | |
| Autres créances | 8 697 | 7 803 | 11,46% |
| Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale | 497 | 645 | -22,88% |
| Impôts différés actifs | 4 161 | 2 967 | 40,24% |
| Charges constatées d'avance | 3 271 | 3 027 | 8,07% |
| Total brut | 177 293 | 183 881 | -3,58% |
| Provisions autres créances et intérêts courus | -137 222 | -137 229 | -0,01% |
| Provisions autres créances | | | |
| Total net | 40 071 | 46 652 | -14,11% |
| Montant à - 1 an | 40 071 | 46 652 | -14,11% |

Note 4.8. Détail des postes Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | | | | 31/12/2020 | | |
|---------------------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| | Valeur Comptable Brute (Social) | Provisions / VMP | Valeur Comptable Nette (Social) | Réévaluation à la juste valeur | Valeur Réévaluée (Conso.) | Valeur Comptable Nette (Social) | Valeur Réévaluée (Conso.) |
| Valeurs mobilières de placement | 52 637 | -1 | 52 636 | | 52 636 | 63 506 | 63 506 |
| Disponibilités | 81 828 | | 81 828 | | 81 828 | 72 516 | 72 516 |
| Total | 134 465 | -1 | 134 464 | | 134 464 | 136 022 | 136 022 |

Note 4.9. Provisions pour risques et charges - Détail par nature

| Montants en milliers d'euros | Ouverture | Augmentations | Diminution | Reclassement | Variation périmètre et fusions | Clôture |
|--|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------------------------|---------------|
| Provisions pour litiges salariaux | 4 050 | 1 111 | 3 046 | | -1 | 2 114 |
| Provisions pour litiges commerciaux | 8 | | 3 | | | 5 |
| Autres provisions pour risques | 1 838 | 707 | 502 | | | 2 043 |
| Provisions pour risques | 5 896 | 1 818 | 3 550 | | -1 | 4 162 |
| Provisions pour restructurations | 2 073 | 106 | 100 | | | 2 079 |
| Autres provisions pour charges | 497 | 13 | 54 | | -6 | 450 |
| Provisions indemnités départ en retraite | 29 212 | 4 075 | 1 602 | | -39 | 31 645 |
| Provisions pour charges | 31 782 | 4 194 | 1 756 | | -45 | 34 174 |
| Total | 37 677 | 6 012 | 5 306 | | -47 | 38 336 |

Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilés

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- * Age de départ à la retraite : 65 ans
- * Salaire fin de carrière
- * Turn-over : faible
- * Table de mortalité : TV 88/90
- * Taux actualisation : 1 %
- * Taux augmentation salaires : 1,4 %
- * Convention collective : convention propre à chaque entité

Note 4.10. Ventilation des emprunts et dettes financières

Echéancier

| Montants en milliers d'euros | Total | - de 1 an | 2 à 5 ans | + de 5 ans |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 71 092 | 13 362 | 39 289 | 18 441 |
| Intérêts courus sur emprunts | 110 | 110 | | |
| Autres emprunts et dettes financières diverses | 313 | | | 313 |
| Participations des salariés | 1 470 | 126 | 1 340 | 4 |
| Concours bancaires courants | 16 017 | 16 017 | | |
| Intérêts courus sur concours bancaires | 28 | 28 | | |
| Total emprunts et dettes financières | 89 030 | 29 643 | 40 629 | 18 758 |

Evolution

| Montants en milliers d'euros | Ouverture | Augmentations | Diminutions | Variation de périmètre | Reclassement | Clôture |
|--|---------------|---------------|---------------|------------------------|--------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 58 154 | 29 098 | 16 160 | | | 71 092 |
| Intérêts courus sur emprunts | 121 | 9 | 20 | | | 110 |
| Autres emprunts et dettes financières diverses | 325 | 3 | 15 | | | 313 |
| Participations des salariés | 1 523 | 1 121 | 1 174 | | | 1 470 |
| Concours bancaires courants | 21 956 | | 5 939 | | | 16 017 |
| Intérêts courus sur concours bancaires | 29 | | 1 | | | 28 |
| Total emprunts et dettes financières | 82 108 | 30 231 | 23 309 | | | 89 030 |

Note 4.11. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Dettes fournisseurs | 39 061 | 36 925 | 5,79% |
| Dettes sur acquisitions d'actifs | 20 287 | 21 543 | |
| Total autres passifs long terme | 59 348 | 58 468 | 1,51% |

Note 4.12. Autres dettes et comptes de régularisation

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|----------------|----------------|---------------|
| Autres dettes | 14 654 | 14 363 | 2,03% |
| Produits constatés d'avance | 30 713 | 31 727 | -3,19% |
| Ajustement IG autres créances (intégration proportionnelle) | -0 | -0 | |
| Dettes sociales | 73 496 | 75 115 | -2,16% |
| Dettes fiscales | 45 515 | 46 881 | -2,91% |
| Compte courants - passif | 3 097 | 3 113 | -0,54% |
| Charges à payer+ Dividendes | 248 | -8 | |
| Total fournisseurs et autres créditeurs | 167 722 | 171 191 | -2,03% |
| dont à - 1 an | 167 722 | 171 191 | -2,03% |

GROUPE SIPA

Note 5- Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

| Chiffres d'affaires | 31/12/2021 | % | 31/12/2020 | % |
|--------------------------------|------------|--------|------------|--------|
| Ventes Journaux | 287 473 | 53,5% | 295 547 | 57,7% |
| Ventes Publicité | 199 661 | 37,2% | 177 266 | 34,6% |
| Ventes de Marchandises | 16 662 | 3,1% | 14 124 | 2,8% |
| Produits accessoires et autres | 33 214 | 6,2% | 25 354 | 4,9% |
| TOTAL | 537 010 | 100,0% | 512 291 | 100,0% |

5.2. Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation

| Montants en K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Subventions d'exploitation | 4 487 | 4 136 |
| Autres produits d'exploitation | 5 323 | 2 324 |
| Transferts de charges d'exploitation | 3 838 | 7 450 |
| TOTAL | 13 648 | 13 910 |

5.5. Charges et produits financiers

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|---|---------------|---------------|-----------------|
| Dividendes | 71 | 65 | 9,23% |
| Produits des autres immobilisations financières | 1 309 | 637 | 105,49% |
| Revenus des autres créances | 88 | 92 | -4,60% |
| Gains de change | 3 | 4 | -25,00% |
| Autres produits financiers | 158 | 173 | -8,67% |
| Produits nets / cession de VMP | 15 860 | 293 | 5312,97% |
| Reprise de provisions financières | 581 | 258 | 125,19% |
| Total des autres produits financiers | 18 070 | 1 521 | 1088,02% |
| Charges d'intérêts | -1 025 | -1 056 | -2,98% |
| Pertes sur créances liées à des participations | 0 | 0 | |
| Pertes de change | -17 | -6 | 183,33% |
| Autres charges financières | -3 | 0 | |
| Abandon de créances | -28 | | |
| Intérêts des dettes rattachées à des participations | -31 | -59 | -47,46% |
| Dotation provisions financières | -1 393 | -2 511 | -44,52% |
| Total des autres charges financières | -2 496 | -3 632 | -31,28% |
| Charges et produits financiers | 15 574 | -2 111 | -837,74% |

Note 5.6. Charges et produits exceptionnels

| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
|--|----------------|---------------|----------------|
| Produits exceptionnels / opérations de gestion | | 224 | -100,00% |
| Reprises provisions à caractères exceptionnelles / op. de gestion | 2854 | 795 | 258,98% |
| Produits exceptionnels / opérations de gestion (sous-total) | 2854 | 1019 | 180,06% |
| Produits de cession d'immobilisations incorporelles | 69 | 218 | -68,35% |
| Produits de cession d'immobilisations corporelles | 585 | 1 323 | -55,78% |
| Produits de cession des titres | 28 882 | 100 | 28782,33% |
| Produits de fusion | 14 | | |
| Produits exceptionnels / opérations en capital | 29 550 | 1 641 | 1700,75% |
| Subventions "aide au portage" | 1 514 | 1 383 | |
| Reprise amortissements et provisions sur immobilisations | 0 | 0 | |
| Autres produits exceptionnels | 289 | 59 | |
| Reprises provisions exceptionnelles | 91 | 0 | |
| Autres produits exceptionnels | 1 894 | 1 442 | |
| Total des produits exceptionnels | 34 298 | 4 102 | 736,12% |
| Charges exceptionnels / opérations de gestion | -4 992 | -762 | * |
| Dotations provisions à caractères exceptionnelles / op. de gestion | 0 | -13 | |
| Charges exceptionnelles / opérations de gestion (sous-total) | -4 992 | -775 | 544,14% |
| VNC des immobilisations incorporelles cédées | -186 | -142 | 30,99% |
| VNC des immobilisations corporelles cédées | -288 | -618 | -53,48% |
| VNC des titres cédées | -12 668 | -53 | 23802,52% |
| Charges exceptionnelles sur opération en capital (sous-total) | -13 142 | -813 | 1516,46% |
| Dotations provisions risques et charges exceptionnels | -442 | -865 | |
| Autres charges exceptionnelles | -442 | -865 | |
| Total des charges exceptionnelles | -18 576 | -2 452 | 657,58% |
| | | | |
| Total des charges et produits exceptionnels | 15 722 | 1 650 | 852,83% |

Note 6- Impôt sur le bénéfice

Les impôts différés ont été calculés au taux de 25% pour les entreprises du périmètre de consolidation.

| Ventilation de l'impôt | | | |
|---|-------------|---------------|----------------|
| Montants en milliers d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | % |
| Impôt exigible taux normal | -5 221 | -3 143 | 66,12% |
| Crédit Impôt | 247 | 181 | |
| Impôt exigible sur cessions d'immobilisations | | | |
| Impôt différé | 4 030 | 1 135 | 255,03% |
| Total impôt sur le bénéfice | -944 | -1 826 | -48,28% |

La différence avec le taux normal d'imposition en France de 27,5 % s'analyse comme suit :

| Preuve d'impôt | | | |
|---|----------------------|----------------|----------------|
| Montants en milliers d'euros | Résultat avant impôt | Charge d'impôt | Taux IS |
| Résultat avant impôt | 26 151 | -944 | -3,61% |
| Dépréciation des écarts acquisition | | 710 | |
| Différences permanentes | | 474 | |
| Plus ou moins value de consolidation | | -81 | |
| Déficits non activés | | -9 | |
| Imputation des déficits antérieurs | | 732 | |
| Neutralisation provision intra groupe | | -246 | |
| Ajustement Plus-value sur les titres M6 | | -3 592 | |
| Elimination provision M6 | | 568 | |
| Provision sur titres | | 248 | |
| Crédits d'impôts et divers | | -341 | |
| Ecart IS 25% au lieu de 27,5% | | -15 | |
| Variation du taux impôt différé | | -4 228 | |
| Retraitement intégration fiscale | | -466 | |
| Total | 26 151 | -7 190 | -27,50% |

Note 7- Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

Garanties données par le groupe Sofiouest

Nantissement sur des placements de comptes à terme d'une valeur de 4 000 K€ au profit de la SOCIETE GENERALE en contrepartie de l'engagement reçu .

Nantissement sur des placements de comptes à terme d'une valeur de 4 000 K€ au profit de la BPGO en contrepartie de l'engagement reçu ci-dessus.

Garanties données par le groupe Publihebdos

- Promesse de nantissement de titres Presse de la Manche pour 1 409 milliers d'euros accordés à Arkéa Banque, BPGO et le Crédit Agricole.

- Garanties sur un prêt de 4 000 000 € à 12 ans :
 - o Souscription et nantissement d'un compte à terme rémunéré pour 50% du montant du prêt pendant 6 ans, soit 2 M€ ;
 - o Promesse d'une affectation hypothécaire sur le futur siège acquis en VEFA à Rennes pour le montant du prêt.

Garanties données par le groupe Courrier de L'Ouest

Engagement donné pour un montant total de 1 071 k€ concernant l'acquisition d'une tour quadri

Garanties données par le groupe OF-Additi

Caution ou garanties données par le groupe Ouest-France :

- au LCL pour des découverts autorisés aux filiales Infomer et Chasse-Marée pour respectivement 500 et 200 milliers d'euros
- au Crédit Agricole pour un découvert autorisé à la société Edilarge à hauteur de 500 milliers d'euros.
- à ARKEA Banque pour une garantie octroyée d' 1 million d'euros au fournisseur IGN dans le cadre des opérations commerciales avec la société Cap Diffusion.
- à ARKEA Banque et au LCL pour deux emprunts souscrits par la société Only You, pour respectivement, 1 129 et de 1184 milliers d'euros.

Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription

- prêt BPGO de 7700 milliers d'euros garanti à hauteur de 9240 milliers d'euros
- prêt ARKEA de 5130 milliers d'euros garanti à hauteur de 6156 milliers d'euros
- prêt Caisse d'épargne de 2570 milliers d'euros garanti à hauteur de 3084 milliers d'euros

7.1.2. Engagements reçus

Garanties reçues par le groupe Sofiouest

Ligne de crédit moyen terme de 4 000 K€ accordée par la SOCIETE GENERALE pour une durée de 3 ans (échéance 25 octobre 2022) et non utilisée au 31 décembre 2021.

Ligne de crédit moyen terme de 4 000 K€ accordée par la BPGO pour une durée de 3 ans (échéance au 30 juin 2023) et non utilisée au 31 décembre 2021.

Garanties reçues par le groupe OF-ADDITI

Garantie reçue de la société Sipa (Intra groupe) sur l'avance de trésorerie consentie par Précom à la société Intrasipa pour 10 500K€

Garanties reçues par le groupe Publihebdos

- Lettre d'intention reçue de Sipa pour garantir des prêts bancaires pour un solde au 31 décembre 2021 de 727 milliers d'euros.

7.1.3. Autres engagements

Aucun autre engagement à signaler.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

| | 31/12/N | 31/12/N-1 |
|-----------------------|---------|-----------|
| Cadres et équivalents | 999 | 954 |
| Journalistes | 1 241 | 1180 |
| Employés | 998 | 1004 |
| Ouvriers | 301 | 290 |
| Pigistes | 32 | 30 |
| TOTAL | 3 571 | 3457 |

Note 8- Parties liées

8.1. Transactions

Le groupe n'a pas réalisé de transactions avec les parties liées non consolidées

Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Nouvelle obligation imposée par l'article R233-14-19° du code de commerce "la liste des transactions significatives effectuées avec des parties liées, au sens de l'article R.123-199-1 par l'entité consolidante, une entité ou une entité incluse dans le périmètre de consolidation.

Cette liste est établie pour les transactions qui ne sont pas internes au groupe consolidé, qui présentent une incidence significative et n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché."

Cette liste comprend les informations suivantes :

- * La désignation du tiers concerné, la nature de la relation avec le tiers concerné ;
- * Le montant des transactions réalisées avec le tiers concerné ;
- * Et toute autre information sur les transactions nécessaires à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Les informations sur les différentes transactions peuvent être agrégées en fonction de leur nature, sauf lorsque des informations distinctes sont nécessaires pour comprendre les effets des transactions avec des parties liées sur la situation financière de l'entité .

Ces informations ne sont toutefois pas requises pour les transactions correspondant à des opérations internes au groupe consolidé :

- * Il s'agit des transactions qui n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés
- * Cela concerne les transactions conclues entre entités sous contrôle exclusifs et qui sont éliminées lors de la consolidation.

Il en résulte une discordance avec l'annexe des comptes individuels pour laquelle sont exclues de la liste les transactions conclues entre entités détenues en totalité (minoritaires inférieurs à 1 %) par une même entité mère.

8.2. Dirigeants

Cette information n'est pas donnée car elle aboutirait à communiquer un montant individuel.